Trouvez l'école

FRANCE qui lui ressemble...

LYON ET SA RÉGION
GUIDE DE LA SCOLARITÉ INTERNATIONALE
2021

INVEST IN ONLYLYON



L'enseignement en France

Généralités sur l'enseignement français 3
Le parcours scolaire en France :
- la crèche et la halte-garderie 6
- l'école primaire 6
- l'école secondaire 7
- le baccalauréat 9
- l'enseignement supérieur 9

L'enseignement international en région lyonnaise

Introduction 11
Tableau récapitulatif des établissements par niveau et par langue 12
Les systèmes d'accréditation 14
Le Baccalauréat International (IB) 14
Les principaux enseignements internationaux 15
Les différents diplômes et certificats étrangers préparés 15

Les écoles en région lyonnaise offrant un enseignement international

La cartographie des établissements scolaires 17

Les établissements

CRÈCHES
Apple Pie 18
Baby Nursery 19
Bébés Bilingues 20
Junior School 36
Kindertreff 36
Palomitas 40
Tiramisú 43

MATERNELLE
Assomption Bellevue 19
Bonvena - Les Petits Plus 20
L'École de l'Optimisme de l'Ouest Lyonnais 26
École les Lettres Dorées 27
English School of Lyon - ESL Lyon 29
Greenfield 30
International School of Lyon (ISL) 31
Montessori 38
École Montessori - Lyon Confluence 38
New School 39
Ombrosa & The Nursery 40
Le Petit Monde 41
École Steiner / Waldorf 42
West Point 43

PRIMAIRE
Assomption Bellevue 19
Cité Scolaire Internationale et ses sections (CSI) 21
L'École de l'Optimisme de l'Ouest Lyonnais 26
École des Grillons 26
École les Lettres Dorées 27
English School of Lyon - ESL Lyon 29
Greenfield 30
International School of Lyon (ISL) 31
Montessori 38
École Montessori - Lyon Confluence 38
New School 39
Ombrosa 39
Le Petit Monde 41
École Steiner / Waldorf 42
West Point 43

SECONDAIRE
Assomption Bellevue 19
Cité Scolaire Internationale et ses sections (CSI) 21
International School of Lyon (ISL) 30
Jean Perrin 31
Ombrosa 39
École Steiner / Waldorf 42

AUTRES
Lyon Hoshu Jugyoko - Association pour le développement de la langue et de la culture japonaises 44
Teremok 44

Réponses aux questions les plus fréquemment posées 45

Le carnet d'adresses 47

Glossaire 49

Nous avons pris soin de nous assurer que les renseignements contenus dans le guide sont exacts et à jour notamment sur la base des informations fournies par les écoles. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Ce guide n'a cependant pas pour vocation à être exhaustif.

Vous et votre famille allez bientôt découvrir Lyon et y vivre de belles aventures professionnelles et personnelles. En attendant, vous devez vous installer et résoudre de multiples équations de la vie quotidienne.

Pas de panique : les Lyonnais sont là pour vous accueillir, vous aider à prendre les premiers repères et vous rendre la vie plus facile !

Votre qualité de vie fait partie intégrante de votre projet, et vous vous interrogez : dans quelle école inscrire mon enfant, comment va-t-il apprendre le français, pourra-t-il ensuite réintégrer le cursus de son pays d'origine…?

Nous savons que la réussite d'une expatriation dépend largement de l'intégration et du bien-être de la famille. C'est pourquoi nous avons souhaité vous aider, grâce à ce guide, sur la question de la scolarité.

En vous présentant les différents systèmes de scolarité ainsi que l'offre globale des écoles lyonnaises proposant un cursus international, nous vous aidons à faire le bon choix pour votre enfant, en fonction de son parcours, de ses goûts et de ses souhaits d'orientation.

À Lyon nous nous engageons à prendre soin de tout, et tout particulièrement de vos enfants !

Correspondance des classes par tranches d'âge

Âge	France	U.S.A.	Angleterre	Italie	Espagne	Japon	Allemagne	Suède	Pologne
0 an	crèche	Nursery		Asilo nido	Educación infantil 1° ciclo		Krippe / Kinderkrippe		
1 an								Day Nursery	
2 ans	maternelle		Nursery school	Scuola Materna	Educación infantil 2° ciclo	Kindergarten	Kindergarten		
3 ans									
4 ans		Kindergarten						Kindergarten	
5 ans			year 1						
6 ans	CP	1st grade	year 2	prima elementare	Educación primaria 1° ciclo	Elementary school	Grundschule		Education Primaire
7 ans	CE1	2nd grade	year 3	seconda elementare				1st grade	
8 ans	CE2	3rd grade	year 4	terza elementare	Educación primaria 2° ciclo			2nd grade	Swiadectwo Ukonczenia Szkoly Podstawowej (certificat de fin d'études primaires)
9 ans	CM1	4th grade	year 5	quarta elementare				3rd grade	
10 ans	CM2	5th grade	year 6	quinta elementare	Educación primaria 3° ciclo		Hauptschule/ Realschule/ Gymnasium	4th grade	
11 ans	sixième	6th grade	year 7	prima media				5th grade	
12 ans	cinquième	7th grade	year 8	seconda media	Educación secundaria	Junior high school		6th grade	Lyceum S.D. / S.U.L
13 ans	quatrième	8th grade	year 9	terza media				7th grade	
14 ans	troisième	9th grade	year 10	prima liceo				8th grade	
15 ans	Seconde	10th grade	year 11	seconda liceo		High school		9th grade	
16 ans	Première	11th grade	year 12	terza liceo	bachillerato		Gymnasium Abitur	1st grade Gymnasium	
17 ans	Terminale Bac	12th grade	year 13 A level	quarta liceo	bachillerato			2nd grade Gymnasium	Dyplom Magistra (5 ans)
18 ans				quinta liceo esame di maturitá				3rd grade Gymnasium	
19 ans									

L'enseignement en France

Généralités sur l'enseignement français

Public ou privé ?

∗**Les établissements publics :** relèvent de la direction du ministère de l'Éducation Nationale. L'enseignement est **gratuit** (à l'exception de certaines sections internationales payantes) et **laïque** (les signes voyants de la religion pratiquée ne sont pas acceptés à l'école).

∗**Les établissements privés :** regroupent environ 15 % des élèves dans le premier degré et 20 % dans le second degré. L'enseignement privé est constitué essentiellement d'établissements « sous contrat » d'association avec l'État (celui-ci rémunère totalement le personnel). Le privé hors contrat rassemble environ 50 000 élèves en France.
L'école privée est **payante** et le coût varie selon le revenu des parents et le nombre d'enfants par foyer.
Certains établissements privés sont **confessionnels** (principalement catholiques, juifs, protestants, arméniens...). Les élèves ont au moins une heure facultative d'éducation religieuse par semaine.

→ Les fournitures scolaires sont toujours à la charge de la famille : prévoyez un budget de l'ordre de 150 € environ car chaque enseignant demande des fournitures différentes. Les livres, au primaire et au collège, sont fournis par l'école ; au lycée ils sont à la charge de la famille. La CAFAL (Caisse d'Allocation Familiale de Lyon) prévoit une aide pour cela, selon le revenu des familles et le nombre d'enfants.
→ La Région Rhône-Alpes a créé pour les jeunes de 16 à 25 ans une carte à puce « M'ra ! ». Cette carte permet d'obtenir des réductions sur les manuels scolaires et sur les activités sportives et culturelles. www.rhone-alpes.fr

Où inscrire son enfant ?

∗Pour le public
Primaire (de 2 à 10 ans) : vous devez vous adresser à votre mairie pour connaître l'école qui dépend de votre lieu d'habitation (selon la « carte scolaire géographique » établie par le rectorat) et y préinscrire votre enfant. Vous prenez ensuite rendez-vous avec le responsable de l'établissement pour confirmer l'inscription.
Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un autre établissement, il faut demander une dérogation auprès de votre mairie.

→ Pour l'inscription, se présenter à la mairie de votre arrondissement avec les originaux des pièces justificatives suivantes :
• livret de famille[1], carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance ;
• certificats de vaccinations (DT-Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite) ou « carnet de santé »[2] de l'enfant ;
• justificatif de domicile[3] de moins de 3 mois.
La liste des mairies des arrondissements est sur le site : www.lyon.fr
• l'inscription peut de faire en ligne pour les écoles lyonnaises sur www.lyon.fr rubrique « enfance et éducation »

Collège : vous devez inscrire votre enfant dans le collège qui dépend de votre lieu d'habitation (voir mairie). Toutefois une dérogation peut être accordée par l'Inspecteur de l'Académie si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un autre collège.

Lycée : l'inscription d'un élève dépend de l'orientation qu'il a choisie et des possibilités d'accueil du lycée qui dépend de votre lieu d'habitation. Une dérogation peut être accordée par l'Inspecteur de l'Académie pour le choix d'un autre établissement qui ne dépend pas de son district.

Par contre, les écoles privées et les établissements d'enseignement international (primaire, collège, lycée) ne dépendent pas de la carte scolaire, ni du secteur : vous avez le choix.

1- Livret de famille : carnet, en France, identifiant la composition familiale.
Il permet l'obtention aussi de certains papiers officiels tels que carte d'identité, passeport etc. ▯ www.service-public.fr.
2- Carnet de santé : carnet délivré en France regroupant les antécédents médicaux du patient. ▯ www.pratique.fr
3- Justificatif de domicile : acte d'achat du logement ou contrat de location ou facture EDF/GDF ou téléphone fixe.

L'inscription s'effectue directement auprès du chef d'établissement de l'école en fonction des places disponibles (téléphonez à l'établissement dès que possible).

→ Pour l'inscription dans un établissement d'enseignement international : bulletins scolaires des dernières années ; photocopie du passeport ; justificatif de domicile ; une assurance responsabilité civile et scolaire qui peut être souscrite directement auprès de l'école. Les vaccins sont obligatoires (DT-Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite).

Quel est le rythme scolaire ?

Dans le **primaire**, la semaine scolaire peut être de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi, ou de 4 jours 1/2 (mercredi matin).
Dans le **secondaire**, les cours sont répartis du lundi au vendredi, parfois avec le samedi matin en plus.

Le mercredi
Au **primaire**, le mercredi est principalement consacré au repos des enfants et aussi aux activités sportives et culturelles.
Les parents qui travaillent peuvent avoir recours à des « centres aérés » regroupés par quartier ou commune (consultez votre mairie).

La récréation (dite « récré »)
En **primaire**, elle a lieu le matin et l'après-midi dans la cour de récréation. Elle dure entre 15 et 30 minutes et permet aux enfants de se détendre en jouant avec leurs camarades.

Les vacances
Pour étaler les départs vers les lieux de vacances, des zones géographiques ont été créées par le rectorat :
zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
zone B (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Versailles, Toulouse)
→ www.education.gouv.fr

Jours fériés officiels

Janvier	1er (jour de l'An)
Mars/Avril	Dimanche et lundi de Pâques*
Mai	1er (fête du travail), 8 (anniversaire de la victoire de 1945), Jeudi de l'Ascension*
Mai ou juin	Lundi de Pentecôte*
Juillet	14 (fête Nationale)
Août	15 (Assomption)*
Novembre	1er (Toussaint)*, 11 (Armistice)
Décembre	25 (Noël)*

*fêtes religieuses

Et pour le déjeuner ?

En **primaire**, les enfants ont une pause pour déjeuner entre 11h30 et 13h30. Ils ont la possibilité de rentrer chez eux ou d'aller à la « cantine » (restaurant scolaire) de manière régulière ou ponctuelle. On leur propose un repas complet et équilibré (pas de sandwichs : les parents n'ont rien à préparer !).
En général, la cantine est accordée prioritairement aux enfants des parents qui travaillent.
Dans le **secondaire**, les élèves déjeunent entre 12h et 14h (ils peuvent n'avoir que 40 minutes pour déjeuner). Ils peuvent aller à la cantine, rentrer chez eux ou déjeuner à l'extérieur avec leurs camarades (accord des parents exigé).
La cantine est payante. L'inscription se fait en début d'année scolaire pour toute l'année. Ponctuellement, vous pouvez acheter des tickets ou une carte de repas délivrée par l'établissement. Se renseigner sur le mode de fonctionnement des repas dès l'entrée à l'école.

École « à la française »

• En 1882, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, impose la laïcité, la gratuité et la scolarité obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans (à 16 ans depuis 1967) dans les écoles publiques et privées.
• Ni uniformes ni blouses ne sont obligatoires pour les écoliers français.

Vacances scolaires établies par l'Éducation Nationale

Vacances	Écoles fonctionnant 4 jours 1/2 par semaine (+ collèges + lycées)	Écoles fonctionnant 4 jours par semaine
Rentrée	Début septembre	Début septembre
Toussaint	15 jours entre fin octobre et début novembre	15 jours entre fin octobre et début novembre
Noël	15 jours entre fin décembre et début janvier	15 jours entre fin décembre et début janvier
Hiver	15 jours entre mi-février et début mars	12 jours entre mi-février et début mars
Printemps	15 jours entre fin mars et début mai	11,5 jours entre fin mars et début mai
Eté	Fin juin	Début juillet

• L'enseignement est théorique dans la voie générale et l'orientation se fait dès la sortie de la classe de 3e.
• Les élèves ont cours le matin et l'après-midi. Ils ont des devoirs à faire soit à la maison soit à « l'étude »[1] après la classe. Les devoirs à la maison habituent l'élève à planifier sur plusieurs jours sa charge de travail.
• En France, le redoublement d'une classe est décidé par l'ensemble des professeurs. Il permet à l'élève de consolider ses connaissances et d'optimiser ses chances de succès dans la classe supérieure. Le redoublement ne doit pas être vécu comme une sanction ! Il est vivement conseillé mais pas obligatoire. Les parents peuvent « faire appel »[2] de cette décision.
• Un « contrôle permanent » du travail des élèves est fait régulièrement sous forme de tests par matière. Les élèves indisciplinés ou peu studieux peuvent être « collés » (= punis) : ils doivent alors se rendre en classe pour faire un devoir imposé en dehors des heures de cours (ex. mercredi après-midi ou samedi matin).
• L'année scolaire est divisée en trimestres, à la fin desquels les parents reçoivent le bulletin de notes de leur enfant.
• La notation des devoirs et des contrôles se fait de 0 à 10 (0 la moins bonne note, 10 la meilleure) pour le primaire et de 0 à 20 pour le secondaire.

→ Les notes peuvent être sévères. Elles tiennent aussi compte de la régularité du travail de l'élève.
L'important est de situer les résultats de l'élève par rapport à la moyenne générale de la classe.
• Dans chaque classe il y a 2 délégués de classe, élus par les élèves pour les représenter auprès des professeurs.
• Dans chaque classe, 2 parents sont volontaires pour représenter leurs enfants notamment au conseil de classe[3] (une fois par trimestre) avec les délégués. Ce système permet des échanges entre parents et professeurs.
• Il existe aussi des associations de parents d'élèves, présentées en début d'année, qui ont un rôle important dans le projet de l'école. Ils représentent aussi une force de propositions auprès du chef d'établissement. Dans le public, les principales associations sont :

F.C.P.E. (Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Écoles Publiques) :
F.C.P.E. du Rhône
16 rue Galilée - 69100 Villeurbanne
tél. 04 37 91 65 30
contact@fcpe69.fr
www.fcpe69.fr

P.E.E.P. (Parents d'Élèves dans l'Enseignement Public) :
P.E.E.P. du Rhône
34 rue Viret - 69100 Villeurbanne
tél. 04 37 24 71 00
fax 04 37 24 71 09.
www.peep.asso.fr

Dans le privé :
A.P.E.L. (Association Parents d'élèves École Libre) :
U.D.A.P.E.L.
7 rue Vaubecour - 69002 Lyon
tél. 09 63 52 47 30
www.apel.fr

Dans les établissements à sections internationales, il existe souvent des associations de parents spécifiques.

Le chef d'établissement est appelé « Directeur », s'il dirige l'école primaire ; « Principal », s'il dirige le collège ; « Proviseur », s'il dirige le lycée.

• La majorité des établissements a une infirmerie. Il existe aussi des conseillers d'orientation / psychologues qui dépendent des Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.) du quartier et qui se rendent régulièrement dans les établissements scolaires.
→ Pour avoir la liste des C.I.O. de la Région : www.education.gouv.fr
• Le Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) veille au bon fonctionnement de la vie des élèves et au respect du règlement interne à l'établissement. Il travaille en relation étroite avec les enseignants et l'équipe de direction.
• L'assurance scolaire est obligatoire et le choix de l'organisme est libre. Elle se contracte obligatoirement dès l'inscription des élèves à l'école.

→ Pour contracter cette assurance : adressez-vous à l'établissement scolaire ou auprès de votre propre assureur.
→ Pour plus d'informations adressez-vous au C.D.I.A. (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance) : www.cdia.fr

Écoles aux pédagogies différentes

Dans le système éducatif français, certaines écoles ont une pédagogie spécifique liée à des méthodes d'apprentissage de certains pays.
Ainsi, certaines écoles sont présentes à l'échelle internationale comme Montessori et Rudolf Steiner / Waldorf ; d'autres relèvent de méthodes alternatives françaises comme l'école Chapoly et l'école de la Rize.

1- Étude : lieu dans l'école où les élèves font leurs devoirs sous la surveillance d'un enseignant. Dans les écoles privées elle est payante.
2- Faire appel : les parents s'opposent au redoublement auprès des professeurs par un courrier motivé.
3- Conseil de classe : constitué par les professeurs, les 2 parents et les 2 délégués de classe ; le but est de faire le point sur le travail de chaque élève et de faire remonter les difficultés rencontrées par les élèves.

Le parcours scolaire en France

La crèche

À partir de quel âge ? Dès 2 mois jusqu'à la rentrée en maternelle.
Quand s'inscrire ? La demande étant supérieure à l'offre, il est très important d'inscrire son enfant dès le début de la grossesse (voire, pour les expatriés, dès que le logement a été trouvé). La priorité est donnée aux mamans qui ont un emploi.

Deux différents types de crèches existent : collective-associative et parentale.

∗La crèche collective-associative : elle est placée sous le contrôle et la surveillance du service départemental et de la P.M.I. locale (Protection Maternelle et Infantile) et gérée par la mairie d'arrondissement ou le département dont elle relève.
Qui la dirige ? Une puéricultrice diplômée. La moitié du personnel doit être titulaire du certificat d'auxiliaire de puériculture. Les enfants sont examinés régulièrement par un pédiatre affecté à la crèche.
Horaires : assez stricts, de 7h à 18h30.
Tarif : varie en fonction du revenu des parents.
Inscription : contacter la mairie de l'arrondissement ou de la commune d'habitation.

∗La crèche parentale :
Qui la dirige ? Les parents eux-mêmes, mais la présence d'une personne qualifiée est obligatoire.
Inscription : contacter l'association gestionnaire. Pour connaître la liste des crèches parentales, on peut s'adresser au service de la Petite Enfance de la mairie ou contacter l'ACEPP (l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) qui rassemble les crèches parentales sur toute la France.
Tarif : varie en fonction du revenu des parents.

→ Il est possible de bénéficier de réductions :
Caisse d'Allocation Familiale du Rhône
67 boulevard Vivier Merle
69409 Lyon Cedex 03
Renseignements : Allocaf
tél. 08 10 25 69 80 - www.caf.fr

→ Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
1 Place Latarjet - 69008 Lyon
Renseignements : 04 72 61 43 20
http://allopmi.fr
→ ACEPP Rhône-Alpes :
3 rue Joseph Chapelle - 69008 Lyon
tél. 04 72 73 05 10
www.acepp-rhone.fr
Attention : il existe aussi des assistantes maternelles privées (qui passent souvent des annonces chez les commerçants) et qui ne sont pas agréées.

La halte-garderie

∗Publique :
À partir de quel âge ? Dès la naissance.
Quand ? 12 heures ou 3 demi-journées hebdomadaires. La garde peut aussi être occasionnelle.
Inscription : le plus souvent auprès du responsable d'établissement.

∗Privée : fonctionnement très variable.
Horaires : durée supérieure à celle de la halte-garderie publique ; les parents sont parfois sollicités pour garder les enfants.
Tarifs : on peut payer à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.
Pour obtenir la liste des haltes-garderies il faut contacter la mairie.

→ Il y a environ 200 crèches et haltes-garderies dans le Rhône.
→ Afin de connaître la liste des crèches et des haltes-garderies à Lyon, contactez le service Municipal de l'Enfance de l'Hôtel de Ville de Lyon - tél. 04 72 10 30 30 ou consultez le site web : www.lyon.fr, rubrique "enfance"

L'assistant(e) maternel(le)

Ce professionnel de la petite enfance accueille à son domicile un ou plusieurs enfants.
Coût : environ 2,72 € brut de l'heure (en 2016). À ce coût s'ajoute les indemnités de frais de repas et d'entretien[1].
Vous pouvez bénéficier d'aide de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale). Le coût de la garde est déductible des impôts.

L'employé(e) familial(e)

Il/elle garde votre enfant à votre domicile.
Coût : en fonction de la convention collective du particulier employeur et du SMIC. Plusieurs familles peuvent salarier la même nounou. On parle alors de garde partagée.
Vous pouvez bénéficier d'aide de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).
Le coût de la garde est déductible des impôts.

www.pajemploi.fr
www.mon-enfant.fr

L'école primaire

www.education.gouv.fr
rubrique "le système éducatif"

∗L'école maternelle
À partir de quel âge ? De 3 à 5 ans, voire à partir de 2 ans selon le nombre de places disponibles et à condition que l'enfant soit « propre »[2].
Classes : petite, moyenne et grande sections.
Horaires : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour le déjeuner les enfants peuvent manger à la cantine de l'école ou rentrer chez eux. Une sieste est prévue après le repas pour les petits.

1- Entretien de l'enfant : couches, produits corporels, cotons tige...
2- Propre : enfant autonome pour aller aux toilettes.

L'école maternelle n'est pas obligatoire (publique comme privée) mais vivement conseillée d'un point de vue pédagogique. Le but est d'éveiller l'enfant ludiquement et de le préparer efficacement à la lecture dès la moyenne section pour son entrée au CP (Cours Préparatoire).

Inscription : il faut s'adresser à la mairie de son quartier au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire, mais certaines communes prennent les inscriptions plus tôt.
Les enfants peuvent être inscrits en cours d'année (pour les parents mutés : à tout moment de l'année), pour une rentrée après Noël ou Pâques selon leur âge et les disponibilités.

∗L'école élémentaire

1e année (5-6 ans)[1]
CP (Cours Préparatoire)
2e année (6-7 ans)
CE1 (Cours Élémentaire première année)
3e année (7-8 ans)
CE2 (Cours Élémentaire deuxième année)
4e année (8-9 ans)
CM1 (Cours Moyen première année)
5e année (9-10 ans)
CM2 (Cours Moyen deuxième année)

Horaires : en moyenne 26h par semaine.
Matières : maîtrise du langage et de la langue française (9 à 10h/semaine), vivre ensemble (30 mn/semaine), mathématiques (5 à 5h30/semaine), découvrir le monde (3 à 3h30/semaine), langue étrangère ou régionale (1 à 2h/semaine), éducation artistique (3h/semaine), éducation physique et sportive (3h/semaine).

→ Afin de connaître la liste des écoles maternelles et primaires consultez le site web : **www.lyon.fr** rubrique "enfance et éducation"

L'école secondaire

www.education.gouv.fr
rubrique "le système éducatif"

Matières supplémentaires : langues anciennes (Latin, Grec), philosophie, physique, chimie, S.V.T. (Sciences de la Vie et de la Terre), sciences économiques et sociales, technologie et plusieurs langues au choix : anglais, espagnol, allemand, japonais, italien, portugais, russe ou arabe.

∗Le collège

Sixième (10-11 ans)
Anglais généralement enseigné en première langue
Cinquième (11-12 ans)
Langues mortes (Latin, Grec) enseignées en option facultative
Quatrième (12-13 ans)
Enseignement de la 2e langue vivante (généralement espagnol ou allemand)
Troisième (13-14 ans)
En fin d'année, examen du Brevet des collèges[2]

À partir de la classe de **sixième** ou de **quatrième**, on peut choisir une section « européenne » où la langue vivante est renforcée : 2h de LV (Langue Vivante) renforcée par semaine et à partir de la Seconde l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines dans la langue étrangère choisie (généralement histoire-géographie).
Le diplôme délivré à la fin de la classe de Terminale est le baccalauréat à mention européenne (obtenu si la note de la LV 1 est supérieure à 12/20).

Il comporte les épreuves traditionnelles ainsi qu'une épreuve spécifique dans une discipline enseignée dans la langue étrangère choisie. Ce diplôme permet de poursuivre ses études dans des universités étrangères.
Plusieurs établissements à Lyon proposent cet enseignement notamment la Cité Scolaire Internationale, le collège de la Tourette, le lycée Ampère et d'autres encore.
www.education.gouv.fr,
rubrique "annuaire"

∗L'orientation en fin de troisième
Elle présente 3 voies possibles :
- voie générale
- voie technologique
- voie professionnelle

→ Afin de connaître la liste des collèges à Lyon, consultez le site web : **www.lyon.fr** rubrique "enfance et éducation"

∗Le lycée
A partir de 2021, chaque lycéen choisira un parcours en fonction de ses goûts et de ses ambitions. En classe de Seconde l'élève effectue pour la première fois un choix important dans l'orientation de ses études, qui le mènera au type de baccalauréat choisi (Bac : diplôme français de fin d'études de l'enseignement secondaire).

1/ La voie générale
Dès la Première, des cours seront communs à tous et 3 spécialités seront suivies (3 en 1ère et 2 en terminale) et choisies en seconde.
- Cours communs : français, histoire géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes A et B, sport, philosophie, enseignement scientifique.
- Spécialités : Histoire géographie, géopolitique, sciences politiques ; Humanité, littérature et philosophie ; Langues, littérature et cultures étrangères ; Littérature, langues et cultures de l'antiquité ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Sciences de la Vie et de la Terre ; Sciences de l'ingénieur ;

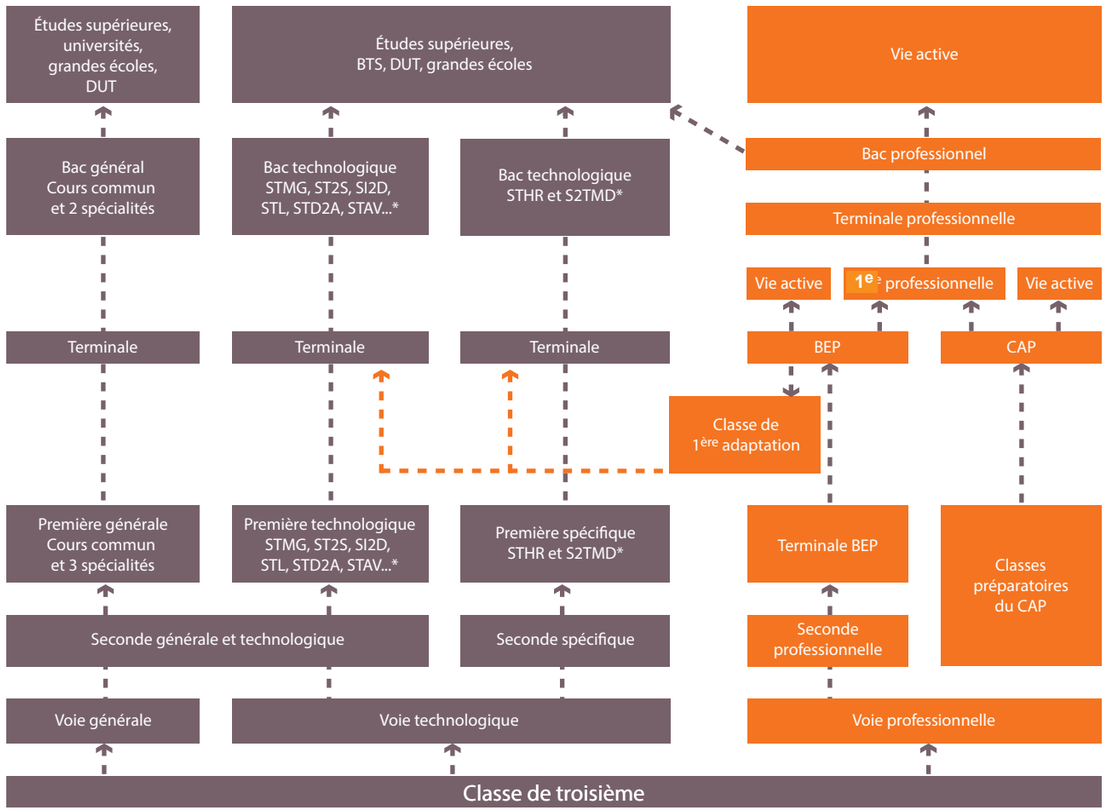
1- Âge atteint au moment de la rentrée.
2- Brevet des collèges : diplôme délivré suite à un examen de fin d'année qui comporte 3 épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie.

Sciences économiques et sociales ; Physique chimie ; Arts (histoire des arts, théâtre, arts plastiques, arts du spectacle…) ; Biologie, écologie.

2/ La voie technologique
Elle est choisie en fin de seconde et est organisée en cours communs à tous (français, histoire géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes A et B, sport, philosophie, mathématiques) et en séries composées de spécialités telles que STMG (management et de la gestion), ST2S (santé et social), SI2D (industrie et développement durable), STL (laboratoire), STD2A (design et arts appliqués), STAV (agronomie et vivant)…

→ Liste de toutes les spécialités :
www.education.gouv.fr
rubrique "le système éducatif"

3/ La voie professionnelle
Elle prépare à un BEP (Brevet d'Études Professionnelles) ou au CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) dans une spécialité que l'élève aura choisie. Un contrat d'alternance[1] avec une entreprise est alors mis en place par l'école.

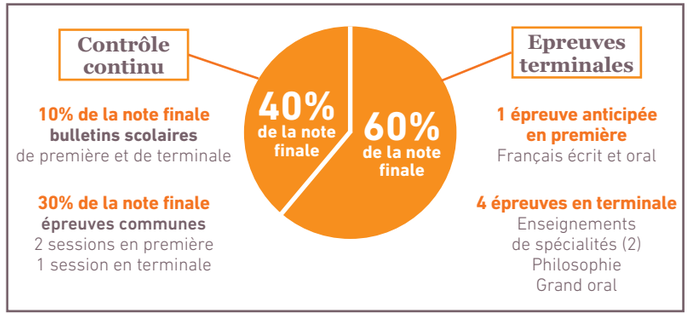


1. Contrat d'alternance : contrat qui prévoit une formation à l'école et en entreprise.
*Voir la signification dans le glossaire page 49

Le baccalauréat

Les épreuves du nouveau baccalauréat général

www.education.gouv.fr
rubrique "le système éducatif"



Le **Bac général** conduit généralement l'élève à des études supérieures : université, DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), grandes écoles.

Le **Bac technologique** peut conduire l'élève à des études plus courtes s'il en fait le choix grâce à une formation technologique qui lui permet d'entrer plus rapidement dans la vie professionnelle. Il peut également poursuivre des études supérieures en 2 ans de type BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DUT, grandes écoles…

Le **Bac professionnel** permet à l'élève d'effectuer des formations en entreprise. Il offre la possibilité, grâce à une « passerelle », d'accéder aux études supérieures.

→ Afin de connaître la liste de tous les lycées à Lyon, consultez le site web **www.lyon.fr** rubrique "enfance et éducation"

L'enseignement supérieur : les années diplômantes

<table>
<tr><td>Bac+8</td><td></td><td>Doctorat</td><td colspan="3" rowspan="3"></td></tr>
<tr><td>Bac+7</td><td></td><td rowspan="3">Master professionnel
ou
Master de recherche
(possibilité d'avoir une maîtrise à la fin de la 1e année)</td></tr>
<tr><td>Bac+6</td><td rowspan="4">Diplômes des grandes écoles (d'ingénieurs, de commerce, vétérinaires, normale supérieure*</td></tr>
<tr><td>Bac+5</td></tr>
<tr><td>Bac+4</td><td rowspan="2">Licence (possibilité d'avoir un Diplôme d'Études Universitaires Générales à la fin de la 2e année)</td></tr>
<tr><td>Bac+3</td></tr>
<tr><td>Bac+2</td><td>Classes préparatoires aux grandes écoles</td><td>DUEST (Diplôme Universitaire d'Études Scientifiques et Techniques)</td><td>DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie)</td><td>BTS** (Brevet de Technicien Supérieur)</td></tr>
</table>

* L'entrée dans les grandes écoles est possible aussi après une licence à l'université ou un DUT.
** Les étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS ou issus d'une classe préparatoire peuvent rejoindre la licence sous réserve de la validation totale ou partielle par l'université de leur parcours.



L’enseignement international en région lyonnaise

© Dominique Vernier

Tableau récapitulatif des établissements par niveau et par langue

Établissement	Crèche	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Polonais	Portugais	Japonais	Chinois	Russe	Arabe	Page
Apple Pie	●						●		●										18
Assomption Bellevue		●	●	●	●		●		●	●	●	●				●	●		19
Baby Nursery	●						●		●										19
Bébés Bilingues	●						●		●										20
Bonvena - Les Petits Plus		●																	20
Cité Scolaire Internationale (CSI)			●	●	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●		●	21-25
L'École de l'Optimisme de l'Ouest Lyonnais		●	●					●	●										26
École des Grillons			●			●			●										27
École les Lettres Dorées		●	●					●	●										28
English School of Lyon - ESL LYON		●	●					●	●										29
Greenfield		●	●				CM1 / CM2	●	●										29
International School of Lyon (ISL)		●	●	●	●			●	●										30
Jean Perrin				●	●	●			●	●	●	●							31
Junior School	●						●		●										37
Kindertreff	●						●			●									37
Montessori		●	●					●	●										39
École Montessori - Lyon Confluence		●	●					●	●										38
New School		●	●				●		●										39
Ombrosa & The Nursery		●	●	●	●		Primaire	Secondaire	●										40-41
Palomitas	●						●				●								41
Le Petit Monde		●	●					●	●	●		●							42
Steiner/Waldorf		●	●	●				●	●	●									43
Tiramisú	●						●					●							44
West Point		●	●					●	●										44
Lyon Hoshu Jugyoko Association pour le développement de la langue et de la culture japonaises	Cours de japonais langue maternelle														●				45
Teremok Association	Centre culturel pour enfants russophones																●		44

Lyon compte un nombre significatif d'établissements qui offrent des enseignements internationaux.
Ces établissements enseignent, en parallèle à la langue française, une ou plusieurs autres langues étrangères ainsi que différentes matières en langue étrangère. Ils proposent une variété importante de programmes et de diplômes.

Les systèmes d'accréditation

Le système d'accréditation anglo-saxon est géré par différentes organisations comme la New English Association of Schools and Colleges (NEASC), le European Council of International Schools (ECIS) et le Middle Schools Association (MSA) qui garantissent la qualité des moyens et de l'enseignement.
→ **www.fulbright-france.org**
→ **www.neasc.org**
→ **www.ecis.org**
→ La Cité Scolaire Internationale et l'International School of Lyon sont membres du ECIS.

Le Baccalauréat International (IB)

L'Organisation du Baccalauréat International (IBO), dont le siège est à Genève, prévoit 3 programmes autonomes :
• le programme primaire (PP), conçu pour les enfants de 3 à 12 ans, s'attache à la formation de la personnalité de l'élève dans sa globalité ;
• le programme de 1e cycle secondaire (PPCS), offre un cadre favorable à l'épanouissement scolaire et au développement des compétences personnelles chez les élèves âgés de 11 à 16 ans;
• le programme du diplôme, créé en 1968, est un cursus pré-universitaire validé par des examens ; il s'adresse aux élèves de 16 à 19 ans.

∗Le diplôme du I.B.
Le programme consiste en un cycle de 2 années ; il ne suit le modèle d'aucun pays en particulier mais a été délibérément conçu comme un compromis entre les différents systèmes nationaux.

Le programme comprend 6 groupes de disciplines :
• **Langue A1** : (langue dans laquelle on se sent le plus à l'aise) souvent la langue maternelle incluant un choix d'œuvres de la littérature mondiale.
• **Langue A2** : cours de langue et littérature pour les élèves ayant une très bonne connaissance de la langue étudiée ;
ou **Langue B** : cours de langue vivante pour les élèves possédant une certaine expérience de l'étude de cette langue ;
ou **Langue Ab initio :** cours de langue vivante pour débutants.
• **Individus et sociétés** : histoire-géographie, économie, philosophie, psychologie, anthropologie sociale, organisation et gestion.
• **Sciences expérimentales** : biologie, chimie, chimie générale, chimie appliquée, physique, systémique de l'environnement.
• **Mathématiques** : mathématiques, méthodes mathématiques, études mathématiques, mathématiques avancées.
• **Une des options suivantes** : arts visuels, musique, Latin, Grec ancien, science informatique, une seconde option du groupe « individus et sociétés » ou du groupe « sciences expérimentales », ou une troisième langue moderne.

Les élèves doivent présenter une matière de chaque groupe : entre 3 et 4 matières en « option forte », les autres en « option moyenne ». Chaque matière est notée sur une échelle de 1 à 7 (maximum). Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu un minimum de 24 points. Il doit également satisfaire à 3 conditions supplémentaires : présentation d'un mémoire (environ 4 000 mots), assiduité à un cours de théorie de la connaissance (invite à la réflexion critique et à l'analyse des connaissances acquises), et participation à un programme d'activités parascolaires dénommé « CAS » (Création, Activité, Service).

Seuls les établissements officiellement accrédités par l'Organisation du Baccalauréat International sont autorisés à dispenser le programme et à présenter des candidats à l'examen.
L'I.B. est actuellement reconnu dans 113 pays, ce qui permet d'effectuer ses études supérieures dans des universités à l'étranger sans passer des examens de langue. Il s'adresse à tout candidat bien préparé de n'importe quel pays du monde.
Les 3 langues de travail du I.B. sont l'anglais, l'espagnol et le français.
→ Pour toute information : **www.ibo.org**
www.uwc-france.org
→ O.I.B. : 15, rue des Morillons / CH 1218 Grand Saconnex / Genève / Suisse
tél. 00(4122) 309 25 40

∗Le Baccalauréat International à Lyon
À Lyon, deux écoles sont accréditées par l'Organisation de Genève (IBO) à enseigner le programme du
Baccalauréat International (IB) et à en délivrer le diplôme. Ce programme s'effectue en classe de Première et Terminale.
Le diplôme de l'IB peut-être enseigné et les examens passés dans différentes langues.

À Ombrosa, l'enseignement est bilingue : des matières sont étudiées en anglais et en français et les examens peuvent être passés dans ces deux langues.
À l'International School of Lyon, la langue d'instruction et d'examen est l'anglais, et cela quelque soit la matière.

L'implantation à Lyon du Bac International confirme la volonté de développement de l'offre de scolarité internationale afin de pouvoir répondre aux demandes les plus variées des différentes typologies de familles impatriées.
→ Où ?
À Ombrosa et à l'International School of Lyon.

Les principaux enseignements internationaux à Lyon

Les sections qui préparent le baccalauréat français Option Internationale (OIB)

Objectifs : proposer une scolarité adaptée aux enfants qui maîtrisent une langue étrangère.

Programme : 4h d'histoire-géographie dont 2 dans la langue choisie ; 4h de lettres étrangères enseignées dans la langue choisie.

Diplôme : Bac français option internationale : épreuves traditionnelles + épreuves à l'oral et à l'écrit de langue et littérature et histoire-géographie.

→ N.B. Les épreuves passées dans la langue de la section sont affectées d'un très fort coefficient, ce qui permet aux élèves ne maîtrisant pas parfaitement le français de réussir néanmoins l'examen du Bac, s'ils réussissent bien les
épreuves dans la langue de leur choix.

Pour qui ? Des élèves étrangers désireux de s'intégrer dans le système français ; des élèves français ayant une bonne connaissance de la langue choisie. Sélection sur évaluation du niveau de langue et résultats dans les autres matières.

→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale [sections anglophone, allemande, italienne, espagnole, japonaise, portugaise, polonaise, arabophone (2014) et chinoise (2019)].

Les différents diplômes et certificats étrangers préparés à Lyon

∗GCSE (International General Certificate of Secondary Education) : conçu pour des écoles internationales à l'étranger et notamment britanniques. La préparation à l'examen se fait en 2 ans pendant lesquels l'élève étudie un programme fixé par l'Université de Cambridge. L'enseignement généraliste est conçu pour les élèves âgés de 14 à 16 ans.
Reconnu internationalement, il permet la préparation des A et AS Level anglais.
→ Cambridge International Examinations
1 Hills Road Cambridge CB1 2EU
United Kingdom
tél. +44 (0) 122 355 3554
fax +44 (0) 122 355 3558
www.cie.org.uk
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale, à Ombrosa et à l'International School of Lyon

∗ SAT (Scholastic Aptitude Test) et PSAT (Preliminary Scholastic Aptitude Test) : tests permettant l'accès aux universités américaines.
→ **www.fulbright-france.org**
→ **www.collegeboard.org**
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale et à l'International School of Lyon

∗TOEFL (Test of English as a Foreign Language) : évalue les compétences en anglais de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. La plupart des collèges et des universités aux États-Unis et au Canada utilisent les résultats du TOEFL dans leur procédure d'admission des étudiants étrangers.
→ **www.toefl.org**
→ **www.fulbright-france.org**
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale et à Assomption Bellevue

∗ESOL Cambridge (English for Speaker of Other Language) : les certificats de Cambridge sont reconnus dans le monde entier et notamment par les universités, les employeurs et les autorités de l'Éducation Nationale, comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques :

FCE (First Certificate in English)
→ Où ?
A la Cité Scolaire Internationale, à Assomption Bellevue et à Ombrosa

CAE (Certificate in Advanced English)
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale et à Ombrosa

CPE (Certificate of Proficiency in English)
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale et à Ombrosa
www.cambridge-efl.org/index.html

∗Abitur : diplôme allemand de fin d'études (correspond au baccalauréat français). Certains établissements comme la Cité Scolaire Internationale préparent les élèves aux deux diplômes pour qu'ils puissent effectuer leurs études supérieures dans les universités allemandes.
→ Où ?
À la Cité Scolaire Internationale

Les écoles en région lyonnaise offrant un enseignement international

Les écoles de la région lyonnaise offrant un enseignement international



Apple Pie

Gestionnaire	Madame Palmira Martins
Enseignement	Accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans
Statut	Micro-crèche privée
Horaires	8h00 à 19h00
Nombre d'inscrits	17 enfants - 10 enfants au maximum accueillis simultanément
Conditions d'admission	Sur demande de pré-inscription sur le site : www.creche-tiramisu.com
Langues enseignées	Français et anglais
Coût moyen externat	Variable selon le nombre de jour de garde et le forfait choisi
Transports	Métro A, station Masséna
Projet pédagogique	Le respect du rythme et de l'individualité de chaque enfant, l'accompagnement vers sa socialisation et ouverture au monde, accueil bilingue et bi-culturel
Profil des enseignants	Professionnels de la petite enfance francophone et anglophone pour moitié
Activités parascolaires	Diverses et adaptées à l'âge des enfants

www.creche-tiramisu.com

53 rue Massena - 69006 Lyon
téléphone 06 84 70 26 35 - contact@creche-tiramisu.com

Assomption Bellevue

Chef d'établissement	Monsieur Gilles Brousse
Directrice de l'école	Madame Claire Bouillet
Directrice du collège	Madame Emmanuelle Perbet
Directeur du lycée	Monsieur Richard Grille
Enseignement	Maternelle, élémentaire, secondaire, supérieur
Statut	Établissement Privé sous contrat
Horaires	- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h15-11h45 ; 13h30-16h30 pour maternelle et élémentaire - Du lundi au vendredi 8h-12h ; 13h45-16h40 pour collège et lycée sauf collège le mercredi 8h-12h
Nombre d'inscrits	Rentrée 2015 : 1900 inscrits
Conditions d'admission	Entretien avec la direction, test d'aptitude et entretien à partir du CP
Langues enseignées	Anglais, Allemand, Espagnol, Russe, Italien et Chinois en LV3
Coût moyen	- 1 200 € par an en maternelle et primaire - Collège section bilingue 1 830 € par an - Lycée section Bilingue 1 300 € par an
Transports	Bus n° 8, C7 C10, 15, 17, 63, 88 JD11, JD12, JD13, 114-119-120-145-751 ; Cars de ramassage sur : Brignais, Brindas, Chaponost, Charly, Communay, Feyzin, Millery, Orlienas, St Symphonien d'Ozon, Serezin, Simandre, Solaize, Soucieu en Jarrest, Ternay, Vourles
Programme	1/2 journée en anglais, 1/2 journée en francais (maternelle : petite et moyenne section) ; 2/3 journée en français, 1/3 journée en anglais (maternelle : grande section, élémentaire) Au collège, option bilingue anglais : 8 h hebdomadaires environ en anglais (langues, SVT , histoire-géogra phie, ateliers) ; allemand ou espagnol en LV 2 Au lycée, section européenne anglaise : 6h hebdomadaires en anglais ; allemand, espagnol ou italien en LV 2 ; russe, italien ou chinois en LV 3
Profil des enseignants	De langue maternelle
Activités parascolaires	Natation, basket, tennis, volley-ball, tennis de table ; ateliers (chorale, spectacles en français et en anglais) ; accueil le matin à 7h45 et surveillance jusqu'à 17h (maternelle et élémentaire), études dirigées de 17h à 18h le lundi, mardi, jeudi, vendredi (élémentaire), études surveillées de 17h à 18h le lundi, mardi et jeudi (collège et lycée) ; possibilité de déjeuner au self dès la maternelle ; internat filles à partir de la Seconde ; sorties et visites, échanges et séjours à l'étranger, bibliothèque et vidéothèque ; un Centre de Documentation et d'Information (CDI) ouvert tous les jours ; car de ramassage
Philosophie de l'école	Établissement catholique (catéchèse une fois par semaine) ; préparation aux sacrements ; temps forts de réflexion ; dimension religieuse de la culture

www.assomption-bellevue.org

39 quai Jean-Jacques Rousseau - 69350 La Mulatière
téléphone 04 72 66 30 80 - contact@assomption-bellevue.org
– Études post-bac :
172 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon

Baby Nursery

Enseignement	Crèche
Statut	Association
Horaires	De 7h30 à 18h20
Capacité d'accueil	24 places
Langues enseignées	Français, anglais
Transports	Tramway T2, bus C8, C22, arrêt Ambroise Paré

www.noalys.com/index.php/creche_natecia_lyon.html

22 avenue Rockefeller - 69008 Lyon
(dans les locaux de l'hôpital privé Natecia)
téléphone 09 62 56 77 17 - baby.nursery@orange.fr

Bébés Bilingues

Enseignement	Crèche
Statut	Association
Horaires	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h20
Capacité d'accueil	30 enfants
Conditions d'admission	Avoir un projet nécessitant l'apprentissage des 2 langues : français/anglais
Langues enseignées	Anglais, français
Transports	Métro B, Bus C22, S3, Zi6, arrêt Debourg

www.lesbebes bilingues.com

83 avenue Debourg (angle 23 rue Georges Gouy) - 69007 Lyon
téléphone 04 72 76 28 84 - contact@lesbebesbilingues.com

Bonvena - Les Petits Plus

Directeur	Madame Héléna Hugot
Enseignement	Classe maternelle d'âge mixte 2-6 ans
Statut	Association
Horaires	Lundi, mardi et jeudi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 / mercredi et vendredi : 8h30-11h30
Nombre d'inscrits	25
Conditions d'admission	Sur dossier et rencontre, avec pour objectif un équilibre entre les âges des enfants, les revenus des familles et l'implication parentale au sein de la structure
Langues d'enseignement	Français, anglais
Coût moyen	De 0 à 475 euros par mois, en fonction des revenus
Transports	Métro "Jean Macé", Tram T1 « Centre Berthelot », Bus C22 et n°60 « Pont Gallieni RG », Bus 4, C7, C12, C14, n°35 et Z6 « Jean Macé »
Programme	Le projet pédagogique est centré sur le développement de l'enfant et de ses savoir-être (estime de soi, esprit critique, autonomie...), dont les axes forts sont : une pédagogie plurielle (éducation nationale, Montessori, Reggio Emilia, Steiner...), la co-éducation (implication des parents) et la mixité sociale et culturelle.
Profil des enseignants	1 éducatrice issue de l'éducation nationale et formée à la pédagogie Reggio Emilia, 1 éducatrice Montessori (AMI), 1 assistante native anglophone
Activités parascolaires	En cours de construction pour la rentrée 2017
Caractéristiques de l'école	- le projet pédagogique de l'école est encadré par un comité scientifique (chercheurs en neurosciences, professeurs de l'éducation nationale, éducateurs Montessori, spécialistes en éducation positive...) - l'implication parentale, avec un comité de parents qui s'implique dans la vie de l'école - l'école est située au sein d'un centre où sont regroupés des acteurs de l'innovation social et du développement durable - un espace de coworking permet aux parents de travailler près de leurs enfants - des ateliers pour les enfants et/ou les parents ainsi que des stages vacances sont régulièrement organisés

www.lespetitsplus.org /bonvena

107 rue de Marseille - 69007 Lyon
bonvena@lespetitsplus.org

Cité Scolaire Internationale (CSI)

Proviseur	Monsieur Guinot
Proviseure adjoint	Madame Houssemand
Principale adjointe	Madame Nakouri
Directeur école	Monsieur Fino
Enseignement	Élémentaire et secondaire : 9 sections internationales ; 1 section binationale (ABIBAC) ; 2 sections européennes ; 1 section générale pour les élèves sectorisés du lycée
Statut	Établissement public
Horaires	8h-17h25 du lundi au vendredi
Nombre d'inscrits	École : 479 élèves. Collège : 691 élèves. Lycée : 850 élèves
Conditions d'admission	En section internationale : sur dossier et tests écrits et oraux en langue de section. Tests de positionnement en français et mathématiques pour les élèves non francophones du collège et du lycée. Une seule session de test : fin juin
Langues enseignées	Anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, polonais, arabe, chinois et japonais
Coût	Gratuit, sauf pour les sections internationales anglophone et japonaise sous statut privé
Transports	Métro ligne B, Bus 60, C22 et S3, tram T1, arrêt stade de Gerland Dix navettes Junior Direct et du conseil général desservent l'établissement
Programme	Programmes de l'Éducation nationale et programmes spécifiques définis par les pays partenaires des sections internationales et binationale
Profil des enseignants	Éducation nationale ou natifs diplômés de l'enseignement supérieur national pour les professeurs des enseignements spécifiques de langue, histoire-géographie et mathématiques des sections internationales ou binationale
Projet d'établissement	Promouvoir des formations d'excellence valorisées par le bilinguisme et la multiculturalité ; Assurer l'intégration des élèves étrangers dans le système éducatif français ; Favoriser la mobilité internationale des parcours scolaires ; Développer les parcours culturels et artistiques ; Coopération éducative avec les pays partenaires des sections internationales /européennes ; Contribuer au renforcement de l'attractivité internationale du territoire ; Transmettre un monde en héritage et en partage ; Mettre en œuvre une politique d'éducation à la santé et au bien-être
Activités parascolaires	Théâtre, chorale, cinéma, orchestre, rencontres/conférences littéraires, semaines culturelles, voyages, appariements, programme européen d'échanges Comenius, préparation aux concours des IEP, ateliers et concours scientifiques, littéraires et économiques, journal scolaire, ciné-lycée, International award, MUN, clubs culture et photos, associations sportives, raids nature

www.csilyon.fr

2 place Montréal - 69361 Lyon cedex 07
téléphone 04 78 69 60 06 - Secrétariat école : poste 6005
Secrétariat direction collège/lycée : poste 6002
Secrétariat élèves collège : poste 6013 - ce.0693479g@ac-lyon.fr
Secrétariat élèves lycée : poste 6007 - ce.0693479g@ac-lyon.fr

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Sections germanophone et Abibac

Responsable section	Madame Tardy : section germanophone (collège), section Abibac LL
	Madame Girel : section Abibac HG
Programme	- Élémentaire : programme allemand - Collège : 4h LL (langue et littérature) et 2h HG (histoire-géographie) - Lycée/ Abibac : LL 6h, HG 3,5h à 5h
Profil des enseignants	De langue maternelle allemande - École élémentaire : diplômes allemands, enseignants détachés d'Allemagne - Collège et lycée : diplômes allemands et concours français, statut : enseignants de l'Éducation Nationale
Diplômes délivrés	- Collège : diplôme du brevet à option internationale (DNB OI) - Lycée/ Abibac : double délivrance Abitur et baccalauréat (diplôme binational)
Admission	- Collège : les élèves non francophones doivent passer un test en langue allemande et un test de niveaux en mathématiques et en français. Si nécessaire, un enseignement de français langue étrangère peut être suivi - Lycée/Abibac : admission sur dossier et entretien de motivation, tests de niveaux en maths et français pour les candidats non francophones
Échanges scolaires avec établissements allemands (Aix-la Chapelle et Bonn). L'Association des Parents d'Élèves Germanophones (APEG) soutient le travail de la section.	

www.csi-community
.com/apeg/index.htm téléphone 04 78 69 60 06 (poste 6133)

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section anglophone

Responsable section	Monsieur Robert Miller
Programme	- Élémentaire : 6h hebdomadaires en anglais - Collège : 6h hebdomadaires: 4h de langue et littérature anglaise et 2h d'histoire-géographie - Lycée : 6/9h hebdomadaires selon l'option choisie
Effectifs	30 nationalités. 50% des effectifs étrangers
Profil des enseignants	De langue maternelle anglaise et américaine ; diplômes nationaux ou équivalents
Diplômes délivrés	Diplôme national du brevet à option internationale. Baccalauréat à option internationale avec le choix entre un cursus américain ou britannique. IGSCE (Assessment and Qualifications Alliance)/langage-littérature-histoire ; SAT
Activités parascolaires	Nombreuses activités proposées : Duke of Edinburgh/international Award, Model United Nations, Théâtre
Service de conseil pour l'intégration dans les universités anglophones ; Enseignement individualisé pour les non-francophones	

téléphone 04 78 69 60 06 (poste 6135)

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Sections européennes anglaise et allemande

Programme	Référentiels nationaux des sections européennes avec horaire renforcé et enseignement d'une discipline non-linguistique (DNL) dans la langue de la section ; La DNL commune est l'histoire géographie ; Les élèves euro-anglais de 1S et TS ont une DNL en SVT
Recrutement	En Seconde pour la section euro-anglaise, affectation académique
Diplômes et certifications délivrés	- En Seconde : certification A2/B1(DSD1) - En Terminale : certification B2/C1 (Deutsches Sprachdiplom II) ; Baccalauréat mention européenne. La mention est délivrée aux élèves dont la note de langue vivante est égale ou supérieure à 12 et la note de la DNL est supérieure ou égale à 10 ; Préparation du Cambridge certificate validant le niveau B1 en classe de Seconde euro-anglais ; La CSI est membre du réseau PASCH
Échanges scolaires et mobilité internationale	- En euro-allemand : programme d'échanges scolaires avec des établissements de Bonn et Berlin. - En euro-anglais : programme d'échanges scolaires avec des établissements de Glasgow et Philadelphie. Les deux sections participent aux programmes de mobilité internationale Comenius, Brigitte Sauzay ou Voltaire, pour la conduite de projets de recherche entre classes de l'Union Européenne et/ou des séjours de 2, 3 ou 6 mois dans un établissement partenaire européen ou américain

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section espagnole

Responsable section	Monsieur Rogriquez
Profil de la section	Section publique et gratuite
Programme	École, collège, lycée : langue, littérature, histoire-géographie en langue espagnole
Effectifs	Élèves français, espagnols, latino-américains et autres nationalités.
Profil des enseignants	Fonctionnaires de l'État espagnol, rémunérés par l'Espagne
Diplômes délivrés	Diplôme national du brevet et baccalauréat à option internationale. Baccalauréat espagnol, DELE
Activités parascolaires	La section propose un programme d'activités subventionné par l'Institut Cervantès de Lyon et l'association des parents d'élèves (APESE) : voyages, échanges, expositions, bibliothèque, fête de section, etc.

téléphone 04 78 69 60 06 (poste 6134) - seccion.lyon@mecd.es

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section italienne

Responsables des sections	- École : Madame Papetti - Collège : Madame D'Alberti - Lycée : Monsieur Sergi
Programme	Élémentaire, collège, lycée : 6h hebdo. en italien : 4h langue et littérature italienne, 2h histoire- géo.
Profil des enseignants	De langue maternelle italienne, rémunérés par l'État italien
Diplômes délivrés	Brevet à Option Internationale, Bac à Option Internationale qui donne accès à n'importe quelle faculté universitaire italienne sans d'autres examens de langue
L'association des parents (APESI) est étroitement associée à toutes les activités proposées par la section voyages et échanges, vidéothèque et bibliothèque, expositions, fêtes...	

téléphone 04 78 69 60 06 (poste 6132)

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section japonaise

Responsable section	Fumiko Bouvard-Tsurusaki
Programme	- Élémentaire, collège, lycée (Seconde) : 6h hebdomadaires : 4h étude de la langue de la littérature japonaise, 2h Histoire-géo - Lycée (Première et Terminale) : 8h hebdomadaires : 6h étude de la langue et la littérature japonaise, 2h Histoire-géo
Profil des enseignants	De langue maternelle japonaise ; diplôme nationaux (ou équivalents)
Diplômes délivrés	- Option Internationale du diplôme national du brevet en japonais - Option Internationale du baccalauréat en japonais

Des cours de Français sont organisés pour les élèves qui ne maîtrisent pas parfaitement cette langue. Des leçons complémentaires de mathématiques sont organisées pour les élèves étrangers. La section bénéficie d'un financement mixte assuré par le Gouvernement Japonais, la Ville de Lyon, la Région Rhône-Alpes, quelques sociétés japonaises et par les cotisations des parents.

téléphone 04 78 69 60 06 (poste 6025)

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section polonaise

Responsable section	Madame Ewa Matczak
Programme	- École : 6h langue. - Collège 4h de langue et littérature et 2h d'histoire-géographie. - Lycée: 5h de langue et littérature et 2h d'histoire géographie
Effectifs	128 élèves dont 47% d'étrangers (Polonais)
Profil des enseignants	De langue maternelle polonaise
Diplômes délivrés	Diplôme national du brevet à option internationale. Baccalauréat à option internationale

L'association des parents d'élèves de la section polonaise (APESP) soutient les activités parascolaires. Collaboration avec le consulat général de Pologne pour toutes les manifestations culturelles et artistiques

téléphone 04 78 69 60 06 - ewamatczak@hotmail.com

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section portugaise

Responsable section	Monsieur Viveiros
Programme	- École : 6 h hebdomadaires en portugais. - Collège : 6 h hebdomadaires en portugais : 4 h langue et littérature ; 2 h histoire – géographie. - Lycée : 6/8 h hebdomadaires en portugais (Seconde) 4 h langue et littérature ; 2 h histoire – géographie / (Première) 4 h langue et littérature ; 3 h histoire – géographie / (Terminale) ; 5 h langue et littérature ; 3 h histoire – géographie
Profil des enseignants	De langue maternelle portugaise, diplômés
Diplômes délivrés	Diplôme national du brevet à option internationale. Baccalauréat à option Internationale

Nombreuses activités culturelles parascolaires mises en place durant l'année en lien avec le Centre de Langue Portugaise / Camões à l'université Lumière Lyon 2, d'autres établissements internationaux et d'autres sections internationales

L'association des parents d'élèves de la section portugaise (APESLP) soutient le travail de la section

téléphone 04 78 69 60 06 - csi.section.portugaise@gmail.com

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section arabophone

Responsable section	Madame Nayla Imbert
Effectifs	Ouverture en 2011 au collège. Ouverture en 2015 au lycée.
Programme	Programme national et IBO
Profil des enseignants	Natifs, certifiés EN
Diplômes préparés	Diplôme national du brevet option internationale. Baccalauréat option internationale.

Pays partenaire de la section internationale. Activités parascolaires culturelles et artistiques proposées en lien avec l'association des parents d'élèves de la section arabophone (APESAR) et le consulat du Maroc.

téléphone 04 78 69 60 06

Cité Scolaire Internationale (CSI) / Section chinoise

Responsable section	Madame Shuang Zhao
Programme	École élémentaire : 6h de langue chinoise.
	Au collège : 4h de langue et littérature et 2h de mathématiques
Profil des enseignants	De langue maternelle, recrutés par le Hanban
Diplômes préparés	Diplôme national du brevet option internationale (2016). Baccalauréat option internationale (2019)
Association	APESC

téléphone 04 78 69 60 05

L'École de l'Optimisme de l'Ouest Lyonnais

Fondateur	Sébastien Lethiec
Directrice	Claire Wataré
Enseignement	Maternelle et élémentaire - dès 2 ans / Pédagogie Montessori Bilingue
Statut	Privé hors contrat
Horaires	8h30 à 16h30 les lundis, mardi, jeudi et vendredi + garderie 16h30-18h30 8h30 à 18h30 pour les clubs du mercredi
Nombre d'inscrits	Ouverture septembre 2021 - Nombre d'élèves cible : 80
Langue d'enseignement	Français, anglais
Coût moyen	Frais de scolarité de 530€/mois en maternelle, 590€/mois en élémentaire
Transports	Bus ligne 3, ligne 19, ligne 55, ligne S15
Programme	L'École de l'Optimisme de l'Ouest Lyonnais est une école Montessori bilingue (maternelle et élémentaire). Nous croyons que l'optimisme est un choix de vie qui développe notre capacité à être heureux et à contribuer positivement au monde. Au sein de notre école Montessori, nous souhaitons aider les enfants à découvrir leur capacité à relever des défis, à acquérir des qualités de savoir-être positives et constructives, à grandir dans la joie et le respect de soi, des autres et de leur environnement. L'anglais est au cœur de tous les apprentissages dès la maternelle. Nous sommes en effet convaincus de l'importance de l'ouverture à une culture internationale pour les enfants dès leur plus jeune âge, et cette ouverture culturelle passe aussi par des enseignements, des activités et des rassemblements en anglais. Nous favorisons une progression individualisée des apprentissages et un suivi personnalisé des enfants, tout en faisant le parallèle avec les compétences requises par l'Éducation Nationale.
Profil des enseignants	Un.e enseignant.e francophone et un.e enseignant.e anglophone par classe. Tous.tes nos enseignants.es ont suivi une formation d'éducateur.trice Montessori.
Activités parascolaires	Club Montessori bilingue du mercredi (demi-journée ou journée) Cours d'anglais Yoga, Eveil musical, théâtre d'improvisation Clubs vacances Garderie de 16h30 à 18h30
Admission	Pré-inscription sur : https://optimisme-lyon.scolana.com/fr

5bis route de Champagne - 69130 Ecully
Téléphone : 0681120122
direction-lyon@ecole-de-loptimisme.fr
https://ecole-de-loptimisme.fr/ecully/

École des Grillons - Saint-Rambert

Directrice	Mme Caroline Hennequin
Enseignement	Section Internationale anglophone
Statut	École élémentaire publique
Horaires	4h d'anglais langue et littérature
Nombre d'inscrits	6 élèves en CM cette année. Conditions exceptionnelles du fait de l'ouverture de la section en septembre 2018
Langues enseignées	Anglais
Coût	Gratuit
Transports	Ligne 2 TCL classique. L'école est au centre d'une zone piétonne.
Programme	Programme d'anglais créé à partir des programmes britannique et section internationale. - Langue anglaise enseignée à travers l'étude de la littérature et la culture anglaises. - Activités de compréhension et expression orales et écrites et d'interaction. - Accent mis sur la lecture, le théâtre et les productions d'élèves écrites et orales.
Profil des enseignants	Laurence ALVES GAY, professeur d'anglais.
Activités parascolaires	Clubs et ateliers proposés à l'école sur le temps périscolaire.
Admission	Test d'entrée avec évaluation des compétences de l'enfant en matière de compréhension & expression orales et écrites et d'interaction. L'appétence de l'enfant et sa motivation sont aussi des critères primordiaux.

Coordonnées
12 Rue Marc Boegner, 69009 Lyon
04 78 64 19 16
prim9.grillons@mairie-lyon.fr
Blog des Grillons : http://ecole.les.grillons.blogs.laclasse.com/

École les Lettres Dorées

Directrices	Eloïse Joubert et Sophie Rousseau
Enseignement	École nouvelle à pédagogie Montessori
Statut	École nouvelle bilingue privée hors contrat
Horaires	8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30 du lundi au vendredi hors mercredi
Nombre d'inscrits	54 enfants
Langues enseignées	Anglais et français
Coût moyen	De 2 à 5 ans : 450 € par mois / de 6 à 11 ans : 550€ par mois Tarifs dégressifs pour les fratries
Transports	Métro D / Bus 69 / Bus C16
Programme	Immersion en anglais – tous les domaines sont présentés en français et en anglais Garderies (16h45 – 18h) chaque jour d'école et stages de vacances scolaires Montessori Cours de langues toute l'année (anglais, allemand, chinois, espagnol, italien) avec le centre World in Motion en supplément
Profil des enseignants	Éducatrices Montessori et éducatrices jeunes enfants
Activités parascolaires	Écologie, sports, ateliers musique, ateliers arts avec la Petite Académie, français, mathématiques, botanique, géographie, histoire, vie pratique, vie sensorielle, respect du programme de l'éducation nationale
Conditions d'admission	Toute l'année sur dossier

Coordonées

31 rue des tuiliers, 69008 Lyon
04 72 62 50 36

English School of Lyon - ESL Lyon

Directrice	Julie Roussin-Bouchard
Enseignement	Maternelle, Primaire
Statut	Privé, Primaire hors contrat
Horaires	Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 Garderie du matin : 7h45 - 9h00 Garderie du soir : 17h00 - 18h45 Étude : 17h -17h30 pour CP, CE1 / 17h - 18h pour CE2, CM1, CM2
Nombre d'inscrits	100 - Effectif de 20 élèves par classe maximum
Langue d'enseignement	Français, anglais
Coût moyen	Coût mensuel sur 10 mois : 430 € comprenant garderie, enseignement, étude, activités périscolaires
Transports	Bus 72, 98 arrêt Marcy Sources
Programme	Par semaine : 5 demi-journées en français et 4 demi-journées en anglais Français, Mathématiques, Histoire Géographie enseignés en français Histoire Géographie (ateliers et renforcement), Sciences enseignés en anglais En anglais : grammaire, vocabulaire, poésie Respect du programme de l'Éducation Nationale Examens de Cambridge Étude assurée par les enseignants (1/2h pour CP, CE1 – 1h pour CE2, CM1, CM2)
Profil des enseignants	De langue maternelle nationaux et internationaux
Activités parascolaires	Danse, Sport, Musique, Théâtre (activités obligatoires) Activités le mercredi pour respecter le rythme de l'enfant Culture religieuse (enseignement de toutes les religions) Informatique en CM1-CM2 Cantine en formule « Lunch Box » ou en formule «Cantine classique » (produits locaux) Activités ludiques entre 12 et 14 h (échec, scrabble, jeux de société,..) Bibliothèque en libre accès (livres français et anglais) Voyages à l'étranger chaque année Fêtes tout au long de l'année Dress code : polo ou sweat de l'école obligatoire
Caractéristiques de l'école	Prise en charge « sur mesure » et individuelle de l'enfant Prise en charge adaptée des enfants « à haut potentiel » Prise en charge de l'enfant dans son individualité Education positive, mise en valeur de l'enfant, renforcement de la confiance
Admission	Entretien et dossier scolaire

www.esl-lyon.com

701 rue du Vallon - 69280 Marcy l'Étoile (en face du Parc de Lacroix Laval)
04 81 91 67 76 - 06 25 58 20 21
info@esl-lyon.com

Greenfield

Directrice	Madame Fabienne Clément
Créatrice et Manager	Madame Isabelle Fiquet
Enseignement	École maternelle et élémentaire (de 2 à 11 ans)
Statut	Privé hors contrat sauf CM1 et CM2 sous contrat
Horaires	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h 18h
Nombre d'inscrits	En 2012 : 160 enfants
Langues enseignées	Français (50% du temps) et anglais (50% du temps)
Coût moyen	Maternelle : 345 €/mois sur 10 mois – Primaire : 355 €/mois sur 10 mois
Transports	Bus 71 et 40
Programme	Français et mathématiques en français, Histoire, Géographie et Sciences en anglais + en anglais : grammaire, poésie, écrit, dictée
Profil des enseignants	- Anglais : professeur anglophone diplôme d'éducation anglais ou américain - Français : tous les enseignants ont de l'expérience dans le public ou le privé ; Un enseignant à un diplôme de l'éducation nationale (celui qui assure les cours de CM1 et CM2)
Activités parascolaires	Gymnastique à l'élémentaire ; activités artistiques (la Petite Académie), informatique et internet ; cantine (facultative) et goûter après-midi fournis par l'école en maternelle ; accueil à partir de 8h du matin et garderie jusqu'a 18h ; sorties organisées
Philosophie de l'école	Ecole laïque ; centrée sur l'apprentissage de 2 langues dès le plus jeune âge ; faire aimer l'école, donner des bases solides et préparer au collège
Conditions d'admission	Sur entretien avec les familles en maternelle, sur entretien et dossier en primaire

www.greenfield.fr

Maternelle : 14 rue de la Mairie - 69660 Collonges-au-Mont-d'Or
Primaire : 31 rue Clémenceau - 69660 Collonges-au-Mont-d'Or
téléphone 04 72 27 87 80 – info@greenfield.fr

International School of Lyon (ISL)

Directeur	Madame Donna Philip
Responsable lycée	Monsieur Mike Ford
Responsable collège	Monsieur Ros Ford
Responsable école	Madame Alison Pattinson
Enseignement	Maternelle, primaire, secondaire : de 3 à 18 ans
Statut	Privé, accrédité par l'IBO. Membre du Council of International Schools, de l'European Council of International Schools, et ECLA (English Language School in France Association)
Horaires	Lundi, mardi, jeudi 8h20-15h35, mercredi 8h20-12h05, vendredi 8h20-14h55
Nombre d'inscrits	270 dont 80 % d'étrangers. 40 nationalités en provenance d'Europe (50%), d'Amérique du Nord & Sud (20%), d'Asie/Australie (18%), d'Afrique (12%)
Conditions d'admission	Dossier scolaire, évaluation et entretien quand cela est possible
Langue d'enseignement	L'anglais est la langue d'instruction mais le français est enseigné également en langue maternelle et langue étrangère. Soutien en anglais si nécessaire
Coût moyen	De 7150 € (maternelle) à 15970 € (Terminale) / an (-20% pour les particuliers) Frais d'admission : 1250 € (maternelle) – 2500 € (secondaire)
Transports	De la gare de Perrache : bus n°8, arrêt « Le Grand Roule »
Programme	ISL est une école du Monde du Baccalauréat International (PYP, DP). Cambridge IGCSE en 3ème et 2de. Diplômes délivrés : IGCSE, IB, High School Diploma
Profil des enseignants	Équipe multinationale hautement qualifiée et expérimentée
Activités parascolaires	Ces activités (il y en a plus de 20 au total) se déroulent l'après-midi ou durant la pause déjeuner
Philosophie de l'école	Proposer un enseignement anglophone pour les enfants de familles expatriées ou de familles françaises ayant une orientation internationale en mettant l'accent sur la citoyenneté globale, la compréhension interculturelle, la créativité, la pensée critique, l'autonomie et la collaboration : tout en préparant les élèves pour des études supérieures partout dans le monde

www.islyon.org

80 chemin du Grand Roule – 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
téléphone 04 78 86 61 90 – télécopie 04 78 86 61 98 - info@islyon.org

Collège Jean Perrin / Section anglophone

Directrice	Mme Florence Conio-Minssieux
Secrétaire	Mme Isabelle Troadec
Enseignement	Collège : Section Internationale Anglais
Statut	Établissement public
Horaires	- 8h de langue et littérature anglaise - 4h d'histoire-géographie, dont 2 en anglais
Nombre d'inscrits	12 élèves en 6ème cette année : conditions exceptionnelles dues à l'ouverture de la 1ère classe en septembre 2018 Ouverture d'une classe de 5ème en septembre 2019
Langues enseignées	Anglais
Coût moyen	Gratuit
Transports	- Depuis gare de Vaise (TER – Ligne D) et 3 lignes de bus (2-20-71) : 8 minutes - Bus Junior Direct 53, 54, 55, 56, 57, 58
Programme	Cursus anglais basé sur le cursus britannique et le cursus Section Internationale. L'anglais est appris à travers l'étude de la littérature et de la culture anglaise De l'oral, de la compréhension et de l'expression écrite et des activités interactives Accent mis sur la lecture, le théâtre et la production écrite et orale Le cursus d'histoire-géographie est accessible sur le blog. > Le cursus d'histoire-géographie en anglais est disponible sur le blog de la section internationale : https://jeanperrinsib.blogspot.com/
Profil des enseignants	Laurence Alves Gay, professeur d'anglais et Roberto Cavalcante, professeur d'histoire-géographie.
Activités parascolaires	Clubs et ateliers proposés au collège
Admission	Examen d'entrée pour évaluer les compétences de compréhension orales et écrites et intéractives de l'enfant La motivation et la volonté de l'enfant sont également des critères essentiels.

Coordonnées	Collège Jean Perrin 14 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69009 Lyon 04 72 85 62 50 jeanperrinsib@gmail.com Blog de la Section Internationale : https://jeanperrinsib.blogspot.com/ Blog du collège : http://jeanperrin.etab.ac-lyon.fr/spip/

Lycée Jean Perrin / Section anglophone

Directeur	M. Olivier Coutarel
Secrétaire	Mme Anne-Marie Bonnet
Enseignement	Section internationale britannique
Statut	Établissement public
Horaires	- 8h -17h45 le lundi - mardi - jeudi - vendredi - 8h -13h le mercredi
Nombre d'inscrits	30 places. Ouverture en classe de 2de en 2019
Langues enseignées	Anglais
Coût moyen	Frais de participation aux échanges
Transports	- Depuis gare de Vaise (TER – Ligne D) et 3 lignes de bus (2-20-71) : 8 minutes - Bus Junior Direct 53, 54, 55, 56, 57, 58
Programme	Les élèves suivent un cursus comparable à celui des autres élèves, à l'exception de l'anglais et littérature anglaise (7h) et de l'histoire-géographie (2h en français – 2h en anglais). Lorsqu'ils sont anglophones, ils sont accompagnés pour les disciplines en français. Ils sont regroupés dans une même classe. Ils passent le baccalauréat français option internationale (OIB)
Profil des enseignants	Les professeurs sont recrutés sur poste spécifique au niveau national. Professeurs de langue locuteurs natifs
Activités parascolaires	Échanges avec les pays du Commonwealth Liens avec l'environnement culturel local
Admission	Dépôt des dossiers en mai avec tests écrits et oraux Section destinée aux élèves anglophones Ouvert aux élèves francophones, sous réserve des aptitudes linguistiques et scolaires nécessaires.

Coordonnées	Lycée Jean Perrin, Section Internationale Anglais Monsieur Roberto Cavalcante 48 rue Pierre Baizet CP 415 69338 Lyon CEDEX 09 E-mail : ce.0690082p@ac-lyon.fr Site du lycée : www.frama.link/jean-perrin

Lycée Jean Perrin / Section allemande

Directeur	M. Olivier Coutarel
Secrétaire	Mme Anne-Marie Bonnet
Enseignement	Secondaire Section binationale allemand : Abibac
Statut	Établissement public
Horaires	- 8h -17h45 le lundi - mardi - jeudi - vendredi - 8h -13h le mercredi
Nombre d'inscrits	25 places pour chaque niveau (2de – 1re – Terminale)
Langues enseignées	Allemand
Coût moyen	Frais de participation aux échanges
Transports	- Depuis gare de Vaise (TER – Ligne D) et 3 lignes de bus (2-20-71) : 8 minutes - Bus Junior Direct 53, 54, 55, 56, 57, 58
Programme	Les élèves suivent le même cursus que les autres élèves, à l'exception de l'allemand (6h) et de l'histoire-géographie en allemand (4h). Ils sont regroupés dans une même classe. Ils passent le baccalauréat français avec deux épreuves aménagées et obtiennent l'Abitur, par accord avec le gouvernement allemand.
Profil des enseignants	Les professeurs sont recrutés sur poste spécifique au niveau national. Professeurs de langue locuteurs natifs
Activités parascolaires	Échanges avec l'Allemagne Programme de mobilité individuelle (1 à 3 mois) Liens avec l'environnement culturel local (Goethe Institut, Consulat ...)
Admission	Dépôt des dossiers en mai avec tests écrits et oraux Possibilité de test oral complémentaire. Ouvert aux élèves francophones, sous réserve des aptitudes linguistiques et scolaires nécessaires.
Coordonnées	Lycée Jean Perrin, Section Binationale Allemand Madame Andrea Joannin 48 rue Pierre Baizet CP 415 69338 Lyon CEDEX 09 E-mail : ce.0690082p@ac-lyon.fr Site du lycée : www.frama.link/jean-perrin Site sections linguistiques : www.frama.link/binationales-jp

Lycée Jean Perrin / Section espagnole

Directeur	M. Olivier Coutarel
Secrétaire	Mme Anne-Marie Bonnet
Enseignement	Section binationale espagnol : Bachibac
Statut	Établissement public
Horaires	- 8h -17h45 le lundi - mardi - jeudi - vendredi - 8h -13h le mercredi
Nombre d'inscrits	25 places pour chaque niveau (2de – 1re – Terminale)
Langues enseignées	Espagnol
Coût moyen	Frais de participation aux échanges
Transports	- Depuis gare de Vaise (TER – Ligne D) et 3 lignes de bus (2-20-71) : 8 minutes - Bus Junior Direct 53, 54, 55, 56, 57, 58
Programme	Les élèves suivent le même cursus que les autres élèves, à l'exception de l'espagnol (4h) et de l'histoire-géographie en espagnol (4h). Ils sont regroupés dans une même classe. Ils passent le baccalauréat français avec deux épreuves aménagées et obtiennent le Bachillerato, par accord avec le gouvernement espagnol.
Profil des enseignants	Les professeurs sont recrutés sur poste spécifique au niveau national. Professeurs de langue locuteurs natifs
Activités parascolaires	Échanges avec l'Espagne Programme de mobilité individuelle (1 mois) Liens avec l'environnement culturel local
Admission	Dépôt des dossiers en mai Possibilité de test oral complémentaire. Ouvert aux élèves francophones, sous réserve des aptitudes linguistiques
Coordonnées	Lycée Jean Perrin, Section Binationale Espagnol Madame Maria-Tiscar Hammadi 48 rue Pierre Baizet CP 415 69338 Lyon CEDEX 09 E-mail : ce.0690082p@ac-lyon.fr Site du lycée : www.frama.link/jean-perrin Site sections linguistiques : www.frama.link/binationales-jp

Lycée Jean Perrin / Section italienne

Directeur	M. Olivier Coutarel
Secrétaire	Mme Anne-Marie Bonnet
Enseignement	Section internationale italien
Statut	Établissement public
Horaires	- 8h -17h45 le lundi - mardi - jeudi - vendredi - 8h -13h le mercredi
Nombre d'inscrits	25 places pour chaque niveau (2de – 1re – Terminale)
Langues enseignées	Italien
Coût moyen	Frais de participation aux échanges
Transports	- Depuis gare de Vaise (TER – Ligne D) et 3 lignes de bus (2-20-71) : 8 minutes - Bus Junior Direct 53, 54, 55, 56, 57, 58
Programme	Les élèves suivent le même cursus que les autres élèves, à l'exception de l'italien (4h) et de l'histoire-géographie en italien (4h). Ils sont regroupés dans une même classe. Ils passent le baccalauréat français avec deux épreuves aménagées et obtiennent l'Esame di stato, par accord avec le gouvernement italien.
Profil des enseignants	Les professeurs sont recrutés sur poste spécifique au niveau national. Professeurs de langue locuteurs natifs
Activités parascolaires	Échanges avec l'Italie Programme de mobilité individuelle (1 mois) Liens avec l'environnement culturel local
Admission	Dépôt des dossiers en mai avec tests écrits et oraux Section destinée aux élèves anglophones Ouvert aux élèves francophones, sous réserve des aptitudes linguistiques

Coordonnées

Lycée Jean Perrin, Section Internationale Anglais
Madame Laura Ravaglia
48 rue Pierre Baizet
CP 415 69338 Lyon CEDEX 09
E-mail : ce.0690082p@ac-lyon.fr
Site du lycée : www.frama.link/jean-perrin

Junior School

Enseignement	Crèche
Statut	Association
Horaires	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h20
Nombre d'inscrits	15 enfants de 2 mois et demi à 4 ans
Capacité d'accueil	
Langues enseignées	Français, anglais

http://juniorschool.free.fr/creche.htm

33 rue Édouard Nieuport - 69008 Lyon
téléphone 04 78 00 60 62 - babynursery@free.fr

Kindertreff

Présidente	Julie Menzel
Directrice & Responsable technique	Madame Marie Pons
Responsable accueil	Madame Marit Eil
Enseignement	Crèche, halte-garderie et kindergarten (équivalence école maternelle)
Statut	Associatif
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Nombre d'inscrits	48 inscrits en début d'année, 40 en fin, dont 10% d'étrangers et 60% de double nationalité ; capacité d'accueil : 20 en rotation
Langues parlées	Français, allemand
Transports	Métro C, bus n°S6, C13, S12, 33, 45, arrêt Croix-Rousse
Activités parascolaires	Repas et goûter fournis par la crèche
Spécificités et philosophie de l'école	Accueil des enfants bilingues ou sensibles au bilinguisme ; éveil bilingue et biculturel ; enfants répartis en 2 groupes d'âges 1-3 ans et 3-6 ans, établissement bilingue à participation parentale (présence de 1h30 à 3h/semaine ou postes administratifs), visant à favoriser l'autonomie de l'enfant et de la vie en collectivité

Un « groupe de 4 pattes » pour des enfants entre 4 mois et 3 ans et leurs parents se réunissent tous les samedis de 16h à 18h, en autogestion ; Spécificités groupe 3-6 ans : Jeu-libre, activités en extérieur, travail pré-scolaire adapté à l'âge des enfants, travail sur une thématique annuelle, comme le proposent de nombreux Kindergarten allemands ; le groupe est encadré en grand partie par des éducatrices allemandes

http://kindertreff.fr

11 montée de la Grande Côte - 69001 Lyon
téléphone 04 78 30 55 72 - kindertreff.lyon@laposte.net

Montessori

Directrice	Madame Françoise Neri
Enseignement	École maternelle et élémentaire (de 2 à 12 ans)
Statut	Privé hors contrat
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (mercredi uniquement le matin) Garderie de 16h30 à 18h
Nombre d'inscrits	Effectifs 2015 : 130 enfants dont 29% d'étrangers
Conditions d'admission	Entretien
Langues enseignées	Anglais, français
Coût moyen	475 € /mois sur 10 mois en temps plein et des tarifs dégressifs, selon le nombre d'enfants de la famille
Transports	Métro A, station Masséna ; bus n° 38, métro B, station Brotteaux
Programme	- Maternelle : initiation à l'anglais dès 2 ans ; - Élémentaire : 1/2 journée en français, 1/2 journée en anglais
Profil des enseignants	Les classes en maternelle et primaire sont encadrées par un éducateur francophone et un éducateur anglophone
Activités parascolaires	Musique, natation dès 6 ans, théâ
Caractéristiques et philosophie de l'école	Pédagogie Montessori qui permet à chaque enfant de s'épanouir et de progresser à son rythme en respectant les caractéristiques de chacun ; enfants répartis en 4 groupes d'âges mélangés : de 2 à 3 ans, de 3 à 6 ans, de 6 à 9 ans et de 9 à 11 ans ; Une centaine d'écoles en France ; plusieurs milliers d'écoles réparties sur tous les continents

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein de l'APEM (Association des Parents d'élèves de l'école Montessori) qui propose de nombreuses activités extra-scolaires.

www.montessori-lyon.com

8 rue Barrier - 69006 Lyon
téléphone 04 78 24 51 32 - télécopie 04 78 24 85 26 - info@montessori-lyon.com
Établissement créé en 1982

Montessori-Lyon Confluence

Directeur	Monsieur Bertrand Chèze
Enseignements	École maternelle de 3 à 6 ans (3 classes) et école primaire de 6 à 12 ans (1 classe)
Statut	École privé hors contrat, laïque, bilingue français/anglais
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sauf le mercredi de 8h30 à 11h30 seulement Garderie de 16h30 à 18h
Nombre d'inscrits	Effectif 2018 : 83 enfants
Conditions d'admission	Entretien
Langues enseignées	Français et anglais
Coût moyen	Frais de scolarité de 450 € mensualisés sur 11 mois
Transports	Tram T1
Programme	Maternelle bilingue
Profil des enseignants	Diplôme AMI et de langue maternelle pour l'anglais
Activité parascolaires	Jardinage
Caractéristiques phylosophiques de l'école	Pédagogie Montessori qui permet à chaque enfant de s'épanouir et de progresser à son rythme en respectant les caractéristiques de chacun ; 60 écoles en France ; plusieurs milliers d'écoles réparties sur tous les continents

www.montessori-littlematernelle.com

7, Cours Bayard - 69002 Lyon
téléphone 07 82 53 69 29 - contact@montessori-littlematernelle.com

New School

Chef d'établissement	Madame Anne-Marie Saez
Enseignement	Maternelle, élémentaire
Statut	Privé sous contrat
Horaires	Du lundi au vendredi, 9h-17h pour la maternelle et l'élémentaire Accueil de 7h30 à 18h30
Objectifs diplômes	Cambridge pour la primaire
Nombre d'inscrits	Effectifs 2015 : 336 enfants dont 5% d'étrangers
Conditions d'admission	Entretien
Langues enseignées	Français, anglais
Coût moyen	378 €/ mois
Transports	Tramway T2 arrêt Bachut-Mairie du 8e, bus n°24, 62
Programme	1/2 journée en français, 1/2 journée en anglais en maternelle et élémentaire ; intégration des nouveaux élèves dans des groupes de niveau en anglais
Profil des enseignants	De langue maternelle
Activités parascolaires	Judo, natation, athlétisme, english club mercredi après-midi, bibliothèque et garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 compris dans le tarif scolarité ; entre 12h et 14h et après 17h avec participation financière complémentaire : éveil musical, patin à glace, danse, théâtre, arts plastiques, études (à parti de 6 ans) et soutien scolaire ; cantine ; voyages linguistiques, classe verte ; fêtes traditionnelles et anglophones
Caractéristiques et philosophie de l'établissement	École laïque ; structures existantes et intégrées à l'école : 1) intégration d'enfants intellectuellement précoces, 2) l'école primaire La Fourmi qui accueille des enfants dyslexiques, dysorthographiques et dyscalculiques : l'enfant, l'adolescent, est considéré avec toutes ses différences ; la pédagogie éducationnelle et relationnelle est individualisée

ecole-new-school.fr

67 avenue Jean Mermoz - 69008 Lyon
téléphone 04 78 09 02 83 - télécopie 04 78 09 02 84 - accueil@new-school.eu

Ombrosa

Proviseur	Monsieur Luc Vezin
Directrice du primaire	Madame Marie-Christine Smith
Directrice pédagogique du lycée	Madame Brigitte Vezin
Directeur adjoint de l'enseignement élémentaire, délégué sur le site de Caluire	Monsieur Guillaume Varenne
Secrétariat	Madame Desgranges
Enseignement	Maternelle, élémentaire, collège, lycée
Statut	Privé, primaire sous contrat, accrédité par l'IBO pour le baccalauréat International, accrédité par Cambridge pour les IGCSE
Horaires	Primaire : 8h25-15h10 ; Collège : 8h25 – 15h55 ; Lycée : 8h25 – 17h30
Diplômes délivrés	Diplôme National du Brevet, Bac (séries S, ES, L), IGCSE, baccalauréat International, certificats linguistiques de Cambridge, Japanese Language Proficiency Test, Deutch Sprachdiplom, DELE
Nombre d'inscrits	En 2015 (comprenant Ombrosa Nursery) : 1200 enfants (22% étrangers)
Conditions d'admission	Entretien (maternelle) ; entretien, dossier et évaluation (élémentaire et secondaire)
Langues enseignées	Anglais et français sur toute la scolarité, allemand, japonais, espagnol, chinois, en secondaire
Coût moyen	Mensuellement pendant 10 mois : De 421 à 254 € par enfant, selon le nombre d'enfants de la famille scolarisés dans l'établissement. De 1259 à 707 € en IB
Transports	Bus n°40 ; transports scolaires : 5 lignes quotidiennes spécifiques qui desservent Lyon 6e, Lyon presqu'ile, Lyon rive gauche, Lyon Part-Dieu, Lyon Croix-Rousse, Caluire, Villeurbanne, Bron, Oullins, Saint-Genis Laval, les Monts d'Or, Champagne, Écully, Sainte Foy, Francheville
Cursus	- Maternelle intégralement en anglais (pré-lecture en français en GS) - Primaire bilingue avec alternance de semaine anglophone et francophone - Secondaire bilingue offrant cursus national et cursus international. 19 matières enseignées en IGCSE, 15 matières enseignées en IB. Français et anglais sont enseignés par niveau (débutant à natif) avec le concours de l'atelier permanent de Français Langue Etrangère et du soutien ESL ; Allemand, Chinois, Espagnol et japonais sont proposés en secondaire comme langue étrangère Les élèves internationaux bénéficient d'un suivi individualisé et d'un soutien méthodologique ; Les élèves reçoivent une aide à l'orientation pour la France et l'étranger
Programme	Education Nationale, Cambridge, IGCSE, IB programme de diplôme
Profil des enseignants	De langue maternelle (PGCE qualified pour les britanniques), nationaux et internationaux
Activités parascolaires	Clubs de 16h à 17h30 le soir et de 13h25 à 16h30 le mercredi : gymnastique, judo, football, athlétisme, arts plastiques, chorale, informatique, comédie musicale, échec, rugby. Stages en immersion scolaire à l'étranger intégrés à la scolarité : en Grande Bretagne (CE1 à CM2), au Canada (6e à Seconde), en Allemagne (5e à 3e), en Espagne (3e, Seconde), au Japon (4e et Seconde), séjour linguistique en Chine ; Au lycée : ateliers de journalisme, Model United Nation, projets divers et organisation d'événements : bal, marché de Noël, intégration Accueil des élèves à partir de 7h45 ; activités pédagogiques et soutien de 15h30 à 16h Garderie de 16h à 18h00 ; cantine, cafeteria self-service
Spécificités de l'école	Enseignement privé laïque à vocation non lucrative. Projet éducatif : révéler, structurer, enrichir et valoriser chaque enfant confié, en prenant appui sur les domaines scolaires et extrascolaires, sur l'ouverture internationale et sur la personnalité de chacun ; Ombrosa participe activement à l'accueil des familles étrangères et au rayonnement international de l'agglomération lyonnaise

www.ombrosa.com

95 quai Clemenceau - 69300 Caluire
téléphone 04 78 23 22 63 - télécopie 04 78 23 56 22 - ombrosa@ombrosa.fr

Ombrosa (The Nursery)

Directrice	Madame Marie-Christine Smith
Enseignement	Maternelle (de 2 1/2 ans à 5 ans)
Statut	Privé sous contrat
Horaires	Du lundi au vendredi, mercredi matin compris : 8h45-11h30 et 13h30-15h30 ; pour la grande section : 8h45-12h et 13h30-15h30
Nombre d'inscrits	En 2015 : environ 180 enfants (23,7% étrangers)
Langues enseignées	Français et anglais
Coût moyen	De 421 € à 254 € par enfant selon le nombre d'enfants de la famille scolarisés dans l'établissement
Transports	Metro ligne A station Foch, bus C4 (Arrêt Duquesne-Foch), 27, 36
Programme	Exclusivement en anglais sauf pré-lecture en français en grande section
Profil des enseignants	De langue maternelle (PGCE qualified pour les britanniques)
Activités parascolaires	Clubs de gymnastique, de judo (uniquement en grande section) et d'activités artistiques de 16h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi Garderie de 16h à 18h30 ; cantine facultative
Spécificités de l'école	Établissement privé laïque à vocation non lucrative ; poursuite de la scolarité proposée jusqu'au baccalauréat à Ombrosa Caluire ; accessible en navette dès le CP ; projet éducatif : révéler, structurer, enrichir et valoriser chaque enfant confié, en prenant appui sur les domaines scolaires et extra-scolaires, sur l'ouverture internationale et sur la personnalité de chacun.

www.ombrosa.com

50 rue Vendôme - 69006 Lyon
téléphone 04 78 93 71 00 - télécopie 04 78 93 76 50 - ombrosa@ombrosa.fr

Palomitas

Gérante	Madame Palmira Martins
Directrice	Madame Nathalie Margerit
Enseignement	Accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans
Statut	Micro-crèche privée
Horaires	8h00 – 19h00
Nombre d'inscrits	17 enfants – 10 enfants au maximum accueillis simultanément
Conditions d'admission	Sur demande de pré-inscription sur le site : www.creche-tiramisu.com
Langues enseignées	Français, espagnol
Coût moyen	Variable selon le nombre de jour de garde / forfait choisi
Transports	Métro A, bus C16, arrêt République
Projet éducatif	Le respect du rythme et de l'individualité de chaque enfant, l'accompagnement vers sa socialisation et ouverture au monde, accueil bilingue et bi-culturel
Profil des enseignants	Professionnels de la petite enfance francophone et hispanophone pour moitié

www.creche-tiramisu.com

98 rue Dedieu - 69100 Villeurbanne
téléphone 06 84 70 26 35 - 04 78 38 81 62 - contact@creche-tiramisu.com

Le Petit Monde

Directrice/Fondatrice	Madame Julie Blancard
Président	Monsieur Henri Gruffat
Enseignement	École maternelle ; élémentaire uniquement CP et CE1 (de 2 à 7 ans)
Statut	École internationale privée hors contrat (association loi 1901)
Horaires	Semaine de 4 jours 1/2 : de 9h à 16h30 (16h pour les petites sections) du lundi au vendredi, et le mercredi de 9h à 12h ; possibilité de mi-temps (matin seulement) pour les petites sections (2 à 4 ans)
Nombre d'inscrits	Année 2015 : 109 enfants
Langues enseignées	Français, anglais, italien, allemand
Coût moyen	450 €/mois
Transports	Metro B, station Jean Jaurès ; bus S3, arrêt André Bollier
Programme	Immersion totale en toute petite section anglophone. Système à mi-temps pour la section germanophone et italophone (1/2 journée en langue et 1/2 journée en français) et à partir de la moyenne section pour la section anglophone (1/2 journée en anglais et 1/2 journée en français)
Profil des enseignants	De langue maternelle et diplômés
Activités parascolaires	Actilangues[1] le mercredi matin (anglais et allemand), l'après-midi (anglais et espagnol) et le vendredi après-midi (anglais) + Day Camp en anglais pendant les vacances scolaires
Spécificités	Effectifs des classes limités (15) pour permettre a chaque enfant de progresser à son rythme ; intégration possible d'enfants précoces ; encourage une participation très active des parents d'élèves dans la vie de l'école à travers le Comité des Fêtes et les journées travaux
Admission	École maternelle : entretien ; école élémentaire : évaluation du niveau de langage

www.lepetitmonde.org

89 rue André Bollier - 69007 Lyon
téléphone et télécopie 04 72 71 42 36 - lepetitmonde.gerland@gmail.com

1. Actilangues : Activités ludiques avec accueil des enfants de 3 à 11 ans - niveau débutant à expérimenté.

Steiner / Waldorf

Directrice	Madame Arlette Hérault
Enseignement	Maternelle, élémentaire, collège
Statut	Privé hors contrat, statut associatif
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h25 à 15h45 ; garderie ou étude jusqu'à 16h30 ; mercredi jusqu'à 12h15/13h pour les grandes classes
Nombre d'inscrits	Environ 200 élèves (dont un tiers ont au moins un parent d'origine étrangère)
Langues enseignées	Français, allemand et anglais en langues vivantes
Profil des enseignants	En majorité formés à la pédagogie Waldorf. Co-gestionnaires des activités pédagogiques et culturelles de l'école
Objectifs diplômes	Brevet ou baccalauréat
Coût moyen	Varie selon les revenus des familles : entre 110 €/mois et 250 €/mois + don suggéré
Transports	Bus C10 depuis Place Bellecour (Lyon centre 20 min); lignes départementales depuis Perrache ; covoiturage entre parents
Programme	Pédagogie Waldorf : 1000 écoles dans le monde federation@steiner-waldorf.org - La maternelle est composée de plusieurs classes de jardins d'enfants, âges mélangés de 3 à 6 ans - Dès la première classe primaire, enseignement des matières intellectuelles par périodes ; L'allemand et l'anglais sont abordés oralement par des jeux, des chants, des comptines - À 13 ans, échange scolaire d'une semaine avec une classe en Allemagne - À 15 ans, possibilité d'effectuer un trimestre à l'étranger en échange individuel
Activités parascolaires	Les activités artistiques et manuelles depuis les petites classes sont partie intégrante du plan scolaire pour tous les élèves, en complément des apprentissages académiques Activités manuelles : couture, atelier bois, cuir, jardinage, et découverte de l'agriculture, des métiers et de l'artisanat ; Activités artistiques : eurythmie (expression corporelle), flûte, chant, orchestre, théâtre, modelage, peinture ; Classes vertes, voyages à l'étranger ; l'année est ponctuée de fêtes
Caractéristiques	Non confessionnelle, apolitique ; Épanouissement visé de toutes les facettes de la personnalité par le développement harmonieux de la tête, du corps et du cœur ; les élèves ne sont ni notés, ni classés jusqu'à 14 ans Cantine biologique à base d'ingrédients frais
Conditions d'admission	Rendez-vous/ rencontre avec le professeur, les parents et l'enfant

www.ecole-steiner-lyon.org

6 avenue Clémenceau - 69230 Saint-Genis-Laval
téléphone 04 78 50 77 45 - télécopie 09 57 61 80 01
secretariat@ecole-steiner-lyon.org

Tiramisú

Gérante	Madame Palmira Martins
Directrice	Madame Nathalie Margerit
Enseignement	Accueil d'enfants de 10 semaines à 4 ans
Statut	Micro-crèche privée
Horaires	8h00 – 19h00 du lundi au vendredi
Nombre d'inscrits	17 enfants – 10 enfants au maximum accueillis simultanément
Conditions d'admission	Sur demande de pré-inscription sur le site : www.creche-tiramisu.com
Langues enseignées	Français, italien
Coût moyen	Variable selon le nombre de jour de garde / forfait choisi
Transports	Métro C, Croix Paquet ; Métro A, Hôtel de ville ; Bus n° 6,13, 18, 19, 31, 40, 44, C3
Projet éducatif	Le respect du rythme et de l'individualité de chaque enfant, l'accompagnement vers sa socialisation et ouverture au monde, l'accueil bilingue et bi-culturel
Profil des enseignants	Professionnels de la petite enfance francophone et italophone pour moitié

www.creche-tiramisu.com

4 place Sathonay - 69001 Lyon
téléphone 06 84 70 26 35 - 04 78 27 13 66 - contact@creche-tiramisu.com

West Point

Directeur	Monsieur Jean-Pierre Chabrier
Directeur académique	Madame Cindy Thomasset
Enseignement	Maternelle et primaire bilingue
Statut	Privé hors contrat
Horaires	Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00 / Garderie du matin : 7h00-9h00 / Garderie du soir : 16h30-19h00 pour les maternelles et 17h00-19h00 pour les primaires (étude surveillée incluse)
Nombre d'inscrits	En 2019 : 370 enfants (20% étrangers). Classes de max. 14 élèves en TPS, 22 en PS et MS, 25 de la GS au CM2
Conditions d'admission	Entretien, dossiers et évaluation par mise en situation de l'enfant dans la classe
Langues enseignées	Français et Anglais, Chinois en initiation
Admission	Entretien, dossier et évaluation par mise en situation de l'enfant dans la classe
Coût moyen	Maternelle 395€/mois sur 10 mois / Primaire 428€/mois sur 10 mois ; dégressif à partir du 2ème enfant
Transports	Accessible en bus : ligne 45, arrêt Valdo, ligne 65, arrêt Rue de la garenne, lignes C21 et C24, arrêt Les Battières. Parking le long de la rue Eisenhower.
Programme officiel académique	1/2 journée en français et 1/2 journée en anglais ; lecture et écriture en français dès la grande section De la maternelle au CP : activités d'éveil et conversation en anglais Du CE1 au CM2 : écrit, grammaire, vocabulaire, histoire-géographie et sciences en anglais Examens de Cambridge entre le CE2 et le CM2. Initiation au Chinois pour les CM1 et CM2.
Profil des enseignants	Professeurs diplômés d'État francophones et anglophones pour l'anglais. Diverses nationalités pour les enseignants anglophones (Australie, Canada, Irlande, Angleterre...)
Activités parascolaires	Judo, hockey sur gazon, échecs, sports collectifs, digital et informatique selon la classe (obligatoires). En extra-scolaire : éveil à la danse ou musique, sports olympiques, tennis, peinture/sculpture, théâtre, foot, zumba/hip-hop/ballet, piano et ateliers créatifs (facultatifs). Cantine et repas bio préparés sur place. Classe de neige, sorties scolaires, classe verte et séjour en Angleterre.

www.ecole-west-point.fr

15 rue de la Garenne - 69005 Lyon
téléphone 04 72 16 08 14 - westpoint69@hotmail.fr

Lyon Hoshu Jugyoko - Association pour le développement de la langue et de la culture japonaises

Président	Madame Hisano Marret
Responsable pédagogique	Madame Chikako Kitada
Enseignement	De la maternelle à la Terminale
Statut	Association 1901
Horaires	Le samedi matin entre 10h15 et 12h45
Diplômes délivrés	Préparation à l'épreuve du baccalauréat japonais et aux concours d'entrée dans les universités japonaises
Nombre d'inscrits	En 2011 : 95 élèves
Conditions d'admission	Avoir un parent japonais ou assimilés (par exemple ayant été scolarisé dans une école au Japon)
Coût moyen	468 €, réduction à partir du 2e enfant
Transports	Bus C3, C11, C26
Programme	Cours de japonais langue maternelle, avec un programme préconisé par l'Éducation Nationale Japonaise ; Pour la classe internationale, un programme adapté aux niveau et besoins des enfants
Profil des enseignants	De langue maternelle japonaise
Caractéristique et philosophie de l'établissement	Apprentissage efficace car effectif réduit, travail donné en cours adapté à chaque enfant

adlcj.blogspot.fr
www.cours-japonais-lyon-adlcj.sitew.com

adlcj@wanadoo.fr
Mme Kitada, 261 allée du bourg des Verchères 69380 Dommartin
Établissement créé en 1988

Teremok Centre culturel pour enfants russophones - Association Chkola

Présidente	Madame Dupont
Secrétaire	Madame Neuville
Enseignement	Maternelle, élémentaire
Statut	Association
Horaires	Mercredi : 13h30-17h20 – Samedi : 9h00-13h30
Nombre d'inscrits	110 enfants
Coût moyen	5 €/heure, adhésion annuelle 30 €
Transports	Bus C13, C16, C11, 25, C9, arrêt Sacré Coeur
Programme	Jeux collectifs, préparation à l'école ; apprendre à lire et à écrire en russe ; dessin (découverte de la peinture russe), chant, théâtre, civilisation et culture russe
Profil des enseignants	Langue maternelle russe
Caractéristique et philosophie de l'établissement	Développement du bilinguisme, ouverture sur la culture des pays russophones

www.chkola.org

- Château Sans Souci
36, avenue Lacassagne 69003 Lyon
- Maison de quartier
263 rue Paul Bert 69003 Lyon
téléphone 04 78 60 58 83 - 04 48 85 30 63 - contact@chkola.org

Réponses aux questions les plus fréquemment posées

Quelle est l'équivalence du niveau scolaire entre le pays d'accueil et le pays d'origine ?
(Voir le tableau des correspondances des classes par tranches d'âge, page 2).

Quelles matières sont enseignées dans les établissements en France ?
Les principales matières enseignées à l'école française sont : la maîtrise de la langue française, mathématiques, savoir vivre ensemble, découvrir le monde, langues étrangères ou régionales, éducation artistique, éducation physique et sportive, langues anciennes (Latin, Grec), philosophie, physique, chimie, S.V.T. (Sciences de la Vie et de la Terre), sciences économiques et sociales, technologie. D'autres matières « moins classiques » et plus pratiques comme les ateliers de cuisine, de peinture, le théâtre, les cours des premiers secours etc., ne sont pas obligatoires et peuvent être enseignées en dehors des horaires scolaires (le mercredi après-midi, entre 12h et 14h ou après 17h).

Quel est le niveau des écoles en général ?
Les écoles de la ville de Lyon ont une très bonne réputation tant dans le public que dans le privé. Chaque année certains journaux ou magazines (Le Progrès, Le Point, Le Nouvel Economiste, Lyon Mag'...) établissent les palmarès des lycées lyonnais publics et privés selon différents critères comme le taux de réussite, aux examens en particulier. Vous pouvez également consulter les statistiques sur www.education.gouv.fr

Y a-t-il des bus spéciaux pour le transport des élèves ?
Certains établissements privés, comme l'école bilingue Assomption Bellevue, la Cité Scolaire Internationale ou Ombrosa, prévoient des cars scolaires de ramassage (se renseigner auprès de l'école) ; toutefois la ville de Lyon et ses alentours sont très bien desservis par les transports en commun, bus, métro, tramway, qui passent fréquemment (environ toutes les 5 mn) pendant les heures de pointe : entre 7h30 et 9h, entre 11h30 et 14h, et entre 16h et 18h30.
Pour toute information : TCL (Transports en Commun Lyonnais) : 0820 42 7000
www.tcl.fr

Qui paie les fournitures scolaires ?
Dans les établissements publics et privés, en primaire et au collège, les livres sont gratuits. Par contre, au lycée, les livres sont à la charge de la famille. Les autres fournitures (cahiers, crayons, etc.) sont à la charge de la famille.
En fonction des revenus de la famille, la CAF attribue en début d'année une aide financière pour la rentrée des classes.

Y a-t-il la possibilité d'apporter son repas à l'école ?
En France, les cours sont dispensés le matin et l'après-midi. Pour cette raison tous les établissements publics et privés sont organisés pour faire déjeuner les enfants à la cantine.
Cette dernière est payante et permet à tous les élèves de déjeuner à l'école.
Dans certains établissements, par exemple Le Petit Monde, il y a la possibilité d'apporter son repas, mais cela reste rare.

Les parents, participent-ils à la vie scolaire ?
La participation des parents à la vie de l'école est importante en France. Dans chaque classe, 2 parents d'élèves se proposent pour représenter l'ensemble des parents lors du conseil de classe qui se tient chaque trimestre avec les enseignants.
Dans les crèches parentales et certaines haltes-garderies, la présence et la participation des parents sont obligatoires et indispensables pour le bon fonctionnement de celles-ci. La crèche bilingue Kindertreff demande aux parents une présence de 1h30 à 3h par semaine.
Il existe souvent aussi des associations de parents d'élèves qui sont liées aux activités parascolaires des élèves (cf. sections internationales de la C.S.I.).

Y a-t-il une association pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés ?
Handiscol est une association qui regroupe l'ensemble des actions ainsi que les informations et les aides utiles tant aux parents d'enfants handicapés qu'aux enseignants.
N° azur 0 810 55 55 00

Y a-t-il des activités sportives et artistiques hors programme scolaire se déroulant dans l'établissement ?
Des activités sportives obligatoires sont dispensées dans toutes les écoles de la maternelle au lycée.
Ces activités sont la gymnastique, la natation ou l'escalade. D'autres activités sportives ou culturelles sont proposées par certaines écoles, mais elles se font en dehors des horaires scolaires (ex. : le mercredi après-midi, entre 12h et 14h ou après 17h). Des activités spécifiques sont accessibles dans les M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture), les écoles privées de musique, sport... à l'initiative de la famille.
Généralement, toutes les écoles sont équipées d'une salle de sport. Parfois, pour certaines activités sportives, il faut se rendre à l'extérieur (piscine par exemple) et, dans ce cas, les élèves sont toujours accompagnés par des enseignants et/ou des parents d'élèves.

Souvent le choix de l'établissement est fait avant d'arriver à Lyon, comment et où avoir tous les renseignements ?
Un support web est mis en place sur le site de l'Aderly, www.aderly.com, et vous pouvez accéder en ligne à toutes les informations contenues dans ce guide.

Combien d'élèves y a-t-il par classe ?
Dans le public, les classes comptent une trentaine d'élèves par classe. Mais il peut y avoir des classes de plus de 30 enfants dans certains établissements (se renseigner à l'inscription). Généralement, dans les écoles avec un enseignement international, les effectifs sont moins importants et dans certaines sections, les élèves peuvent être entre 15 et 20 par classe.

Le carnet d'adresses

© Monika Adamczyk

Renseignements sur la scolarité à Lyon (pour français ou étrangers), la vie quotidienne, le logement, les loisirs, la santé...

L'Académie de Lyon
92 rue de Marseille - BP 7227
69354 Lyon cedex 07
tél. 04 72 80 60 60 - fax 04 78 58 54 78
Heures d'ouverture : 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h - www.ac-lyon.fr
tél. 04 72 80 60 60 - cab@ac-lyon.fr

Centre d'Information Internationale
100 rue Hénon
69004 Lyon
tél. 04 78 28 37 09
cii.lyon@ac-lyon.fr

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
66 Cours Charlemagne - 69002 Lyon
tél. 04 72 77 00 66 - fax 04 72 77 04 39
www.crijrhonealpes.fr

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)
59 rue de la Madeleine
69365 Lyon cedex 07
tél. 04 72 80 17 70 - fax 04 72 80 17 99
www.crous-lyon.fr

Les sociétés de Relocation :

L'Aderly peut vous proposer une liste de sociétés de relocation présentes sur la région lyonnaise

Le Syndicat national des professionnels de la relocation et de le mobilité (SNPRM) peut vous fournir la liste de ses membres.
www.relocation-france.org

Vous retrouverez toutes les informations sur Lyon et sa région (n° utiles, santé, démarches administratives, transports...) dans le Guide des nouveaux arrivants téléchargeable sur notre site www.investinlyon.com rubrique « documentations » puis « brochures thématiques ».





Le glossaire

© Tounkayen

ADERLY : Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise.
Agrément : Autorisation délivrée tous les 5 ans par les professionnels attachés à la PMI. Il certifie la bonne santé de l'assistante maternelle, le confort et la propreté de l'habitat, les formations régulières en puériculture...
A Level : Advanced Level.
ACEPP : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels.
ADLCJ : Association pour le Développement de la Langue et de la Culture Japonaise.
APEG (CSI) : Association des Parents d'élèves Germanophones.
APEL : Association des Parents de l'École Libre.
APEM : Association des Parents d'élèves École Montessori.
APESA (CSI) : Association des Parents d'élèves de la Section Anglophone.
APESE (CSI) : Association des Parents d'élèves de la Section espagnole.
APESI (CSI) : Association des Parents d'élèves de la Section Italophone.
APESP (CSI) : Association des Parents d'élèves de la Section Polonaise.
APT : Advanced Placement Test.
AQA : Assessment and Qualifications Alliance : Association anglaise qui offre différentes qualifications et services comme le GCSE, le GCE, l'accès aux études secondaires...
AS Level : Advanced Supplementary Level.
AVF : Accueil des Villes Françaises.
Bac : baccalauréat : Diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire.
Bac +1/+8 : 1 an / 8 ans d'études après le baccalauréat.
Bac général ES : Economique et Social.
Bac général L : Littéraire.
Bac général S : Scientifique.
Bac mention européenne : Diplôme de fin d'études, pour les élèves des sections européennes, qui prévoit, entre autre, une épreuve spécifique dans une discipline enseignée dans la langue de la section.
Bac option internationale : Diplôme de fin d'études, pour les élèves des sections internationales, qui prévoit, en plus des épreuves traditionnelles, des épreuves à l'oral et à l'écrit de langue, littérature et histoire-géographie.
Bac technique SMS : Sciences Médico-Sociales.
Bac technologique ST2S : Sciences des Technologies de la Santé et du Social.
Bac technologique STAV : Sciences des Technologies de l'Agronomie et du vivant.
Bac technologique STD2A : Sciences des Technologies du Design et des Arts Appliqués.
Bac technologique STG : Sciences des Technologies de la Gestion.
Bac technologique STHR : Sciences des Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration.
Bac technologique STI : Sciences des Technologies Industrielles.
Bac technologique STI2D : Sciences des Technologies de l'Industrie et du Développement Durable.
Bac technologique STMG : Sciences des Technologies du Management et de la Gestion.
Bac technologique STT : Sciences et Technologies Tertiaires.
BEP : Brevet d'Études Professionnelles.
Brevet des collèges : Certificat délivré aux élèves en fin de troisième qui comporte 3 épreuves écrites : français, mathématiques, histoire-géographie.
Brevet des collèges à Option Internationale : Certificat délivré en fin de troisième aux élèves des sections internationales. L'examen comporte en plus des épreuves traditionnelles, une épreuve de langue vivante.
BT : Brevet Technique.
BTS : Brevet de Technicien Supérieur.
Bulletin scolaire : Rapport trimestriel des professeurs contenant les notes de travail et de conduite de l'élève.
CAE : Certificate in Advanced English.
CAF(AL) : Caisse d'Allocation Familiales (de Lyon) : gère les aides en faveur des familles, du logement et de la lutte contre la précarité.
Cantine : Lieu où les élèves prennent leur déjeuner fourni par l'école.
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.
Car de ramassage : Bus relié à un établissement qui s'occupe d'amener les élèves à l'école et de les ramener chez eux.
Carnet de santé : Document qui regroupe les antécédents médicaux d'une personne.
CAS : Création, Activité, Service (IB).
CDI : Centre de Documentation et d'Information.
CE1 : Cours Élémentaire première année.
CE2 : Cours Élémentaire deuxième année.
CELI : Certificato di Lingua Italiana.
CIEF : Centre International d'Études Françaises.
C.I.O. : Centre d'Information et d'Orientation.
CIRA : Centre Interministériel de Renseignements Administratifs.
Classe de découverte : Déplacement d'un ou plusieurs jours d'une classe pour concrétiser l'étude d'un thème traité pendant l'année.
Classe de neige : Déplacement temporaire d'une classe l'hiver en montagne.
Classe verte : Déplacement temporaire d'une classe à la campagne.
CM1 : Cours Moyen première année.
CM2 : Cours Moyen deuxième année.
Colle : Punition qui contraint un élève à venir en classe en dehors des heures de cours.
Conseil de classe : Dans l'enseignement secondaire, réunion trimestrielle des enseignants, des délégués de classe et des parents d'élèves pour faire le point sur le travail de chaque élève.
Contrat d'alternance : Contrat qui prévoit une formation à l'école et en entreprise.
CP : Cours Préparatoire.
CPE : Certificate of Proficiency in English.
C.P.E. : Conseiller Principal d'Éducation : il veille au bon fonctionnement de la vie des élèves dans l'établissement et travaille en relation étroite avec les enseignants et l'équipe de direction.
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse.
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.
CSI : Cité Scolaire Internationale.
DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française.
DEA : Diplôme d'Études Approfondies.
DELE : Diploma de Español como Lengua Extranjera.
Délégué de classe : élève qui participe au

conseil de classe.
DELF : Diplôme Élémentaire de Langue Française.
DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées.
ECLA : English Language Schools in France Association.
Deutsches Sprachdiplom der KMK : Kultusministerkonferenz (diplôme de langue allemande).
Directeur : Chef d'établissement qui dirige le primaire.
DUEST : Diplôme Universitaire d'Études Scientifiques et Techniques.
Duke of Edinburgh : Programme d'activités culturelles, sportives et de bénévolat.
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie.
ECIS : European Council of International Schools.
Enfant dyscalculique : Qui a un trouble dans l'apprentissage du calcul.
Enfant dyslexique : Qui a un trouble de la capacité à lire.
Enfant dysorthographique : Qui a un trouble dans l'acquisition et la maîtrise des règles de l'orthographe.
Enfant « propre » : Enfant autonome pour aller aux toilettes.
Étude : Salle où les élèves font leurs devoirs contrôlés par des professeurs, des surveillants ; elle peut être dirigée : outil pédagogique complétant les heures d'enseignement et faisant l'objet de programmes définis par le chef d'établissement.
FCE : First Certificate in English.
FCPE : Fédération des Conseils des Parents d'élèves des Écoles Publiques.
FLE : Français Langue Etrangère.
Garderie : Accueil de jeunes enfants en dehors des heures de classe (en général avant et après la classe).
Grandes Écoles : École Normale Supérieure, Écoles de Commerce, Écoles d'Ingénieurs, Écoles Centrales, etc.
Hors contrat : École privée qui n'est pas agréée par le ministère de l'Education Nationale et a son propre programme d'enseignement.
IB : Baccalauréat International.
IBO : Organisation du Baccalauréat International (à Genève).
IGCSE : International General Certificate of Secondary Education.
ILCF : Institut de Langue et Culture Française.
ILCP : Instituto de Lingua e Cultura Portuguesa.
Internat : Lieu où les élèves sont logés et nourris.
ISL : International School of Lyon.
Justificatif de domicile : Acte d'achat du logement ou contrat de location ou facture EDF/GDF ou téléphone fixe.
Livret de famille : Document pour l'obtention de papiers comme le passeport, la carte d'identité ; il identifie la composition familiale.
LV 1 : Première Langue Vivante.
LV 2 : Deuxième Langue Vivante.
LV 3 : Troisième Langue Vivante.
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture.
MSA : Middle Schools Association.
NEASC : New English Association of Schools and Colleges.
OIB : Option Internationale du Baccalauréat : diplôme de fin d'études qui prévoit, entre autre, des épreuves de langue et littérature et d'histoire - géographie dans la langue de la section.
PEEP : Parents d'Elèves dans l'Enseignement Public.
PGCE : Post - Graduate Certificate of Education.
PLSI : Programme Lyonnais pour la Société de l'Informatique.
PMI : Protection Maternelle et Infantile.
PP : Programme Primaire (BI).
PPCS : Programme Primaire Cycle Secondaire.
Principal : Chef d'établissement qui dirige le collège.
Proviseur : Chef d'établissement qui dirige le lycée.
PSAT : Preliminary Scholastic Aptitude Test.
Redoublement : Répéter à nouveau l'année scolaire.
Récré : Abréviation de récréation, pause à l'école pendant laquelle les enfants prennent leur goûter et jouent dans la cour.
S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse.
SAT : Scholastic Aptitude Test.
SI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable.
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.
SNPRM : Syndicat National des Professionnels de la Relocation et Mobilité. Membre de la Chambre Ingénieurs-Conseil de France (CICF).
Sous contrat : École privée qui relève du ministère de l'Éducation Nationale et a le même programme scolaire qu'une école publique.
ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social.
STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant.
STD2A : Sciences et Technologies du Design et Arts Appliqués.
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration.
STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.
STL : Sciences et Technologies de laboratoire.
SVT : Science de la Vie et de la Terre.
TCL : Transports en Commun Lyonnais.
TOEFL : Test Of English as a Foreign Language.
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de loisirs.
Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Versailles, Toulouse.



ADERLY / INVEST IN LYON
Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise
Place de la Bourse - 69289 Lyon Cedex 02 - France
tél. : 33 (0)4 72 40 57 50 - fax : 33 (0)4 72 40 57 35
aderly@investinlyon.com - www.investinlyon.com

INVEST IN | ONLY LYON

1ère de couverture : © Franck Boston, 4e de couverture : © Marc Dietrich
conception graphique : beau fixe, manufacture d'images